

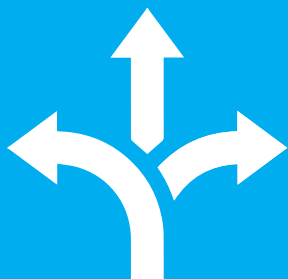
GUIDE D'ORIENTATION
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

ENTRER DANS LE SUP'



PRÉPARER SON ORIENTATION

RENTRÉE
2025



LES ÉTABLISSEMENTS



LES FORMATIONS

AVEC LE SOUTIEN DE



VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS



Didier VIN-DATICHE

VICE-RECTEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ENSEIGNEMENTS



Vous êtes élèves en Terminale et ce livret est fait pour vous. L'année de Terminale, n'est pas une année comme les autres et bien plus ici en Nouvelle-Calédonie. Elle est la fin d'un parcours scolaire de plusieurs années, le fruit d'une réflexion, d'une projection vers le monde de l'enseignement supérieur avec ses doutes et ses interrogations. La fin du lycée marque une transition importante vers le monde adulte, en vous rapprochant un peu plus du monde socio-économique et de ses métiers.

Ce guide a été conçu comme une base d'informations solides et nécessaires pour répondre à vos interrogations. C'est un outil que nous avons voulu le plus complet possible pour enrichir votre réflexion et vous aider à construire votre projet d'avenir.

Il est conçu pour vous présenter l'offre de formations de l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie, soit plus d'une centaine de possibilités y compris dans l'alternance. Il vous présente de façon synthétique chaque type de formation, leurs spécificités, leurs modalités ainsi que les étapes des 2 calendriers de candidature via Parcoursup Nouvelle Calédonie et Parcoursup France, qui est une particularité de notre pays. Ce guide complète les informations que vous trouverez sur le moteur comparatif de recherche de l'application Parcoursup. Vous trouverez également des ressources précieuses pour vous projeter vers l'Hexagone ainsi que des précisions sur les aides à mettre en place telles que les bourses, l'hébergement, la mobilité.

Vos professeurs principaux sont les acteurs privilégiés pour vous guider dans toutes les étapes qui vous attendent sur cette fin d'année scolaire. Ils sont accompagnés par les psychologues de l'Education nationale pour vous aider à faire des choix éclairés.

La société de demain se construit « pas à pas » aujourd'hui avec vous. C'est un défi, une aventure que vous relevez dès l'obtention de votre baccalauréat en « entrant dans le Sup ». Il vous revient d'être l'acteur principal de votre projet pour en faire un avenir qui vous ressemble.





ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications

Directeur de publication

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, directeur général des enseignements, Didier Vin-Datiche

DAIO - Déléguée académique pour l'information, l'orientation et la persévérance scolaire
Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation
Valérie Poirmeur

Conception et rédaction

Adjointe de la DAIO - Responsable du CIO, Anne-Marie Gobillot

Réalisation

Service de Production Multimédia Éducative du Vice-Rectorat

Remerciements

Aux différents services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution

CONTINUER VOS ETUDES, UN ATOUT POUR VOTRE AVENIR

Toutes les analyses le prouvent : vos chances de trouver un emploi augmentent avec le niveau de votre diplôme. Mais ne vous engagez pas à la légère dans les études supérieures ! C'est maintenant qu'il faut mobiliser votre énergie pour explorer toutes les pistes qui s'offrent à vous.

Vous trouverez dans ce guide **Entrer dans le Sup**, pour chaque domaine d'études, de nombreux conseils pour faciliter votre réflexion.

S'ORIENTER SELON SON PROFIL

La réussite au baccalauréat ouvre la porte aux formations de l'enseignement supérieur. Chacun d'entre vous dispose d'atouts différents selon son bac d'origine ; l'orientation post bac n'est pas un jeu de hasard mais plutôt de stratégie. À vous de trouver la bonne !

Avec un baccalauréat général, vous êtes bien préparés à un parcours universitaire en 5 ans, via une licence générale (choisie d'ailleurs en majorité). Vous avez intérêt à vous placer dans cette perspective dès maintenant. À moins de choisir de passer par une CPGE pour préparer directement les concours des grandes écoles.

Titulaires d'un baccalauréat technologique, les BUT (Bac + 3) et les BTS (Bac + 2) offrent l'assurance d'une qualification reconnue. Bien que ce premier palier soit le plus souvent conseillé pour réussir et éventuellement poursuivre des études plus longues, d'autres parcours sont possibles (écoles spécialisées, CPGE, licence...).

Titulaires d'un baccalauréat professionnel, bien que ce diplôme prépare à l'insertion professionnelle, il permet l'accès à l'enseignement supérieur principalement en BTS.

Et pour tous, il existe des possibilités de spécialisation quel que soit le parcours choisi, notamment la licence professionnelle en 1 an après bac + 2, très appréciée des entreprises, et des passerelles d'une voie à l'autre pour les étudiants motivés. Il est enfin recommandé de choisir des formations dans l'enseignement supérieur qui soient cohérentes avec les connaissances et compétences acquises au lycée. Ces choix garantissent une plus grande réussite dans la poursuite de vos études afin d'obtenir les diplômes visés.

PRENDRE DU TEMPS POUR S'INFORMER

Pas de panique, tout est mis en œuvre pour vous aider dans vos choix.

- Vos professeurs et plus particulièrement vos deux professeurs principaux sont là pour vous conseiller, ils vous connaissent bien et peuvent mesurer vos chances de réussite.
- Approfondissez votre information sur les différentes filières, rencontrez le psychologue de l'Éducation nationale (PsyEn) dans votre lycée.
- Au centre de documentation et d'information (CDI) de votre lycée, les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs...
- Au centre d'information et d'orientation (CIO), vous pouvez consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), à Nouméa et dans chacune de ses antennes (La Foa, Koné et Poindimié).
- Ne manquez pas les salons et les journées portes ouvertes qui mobilisent les lycées, l'université, les écoles et des professionnels pour répondre à toutes vos questions.

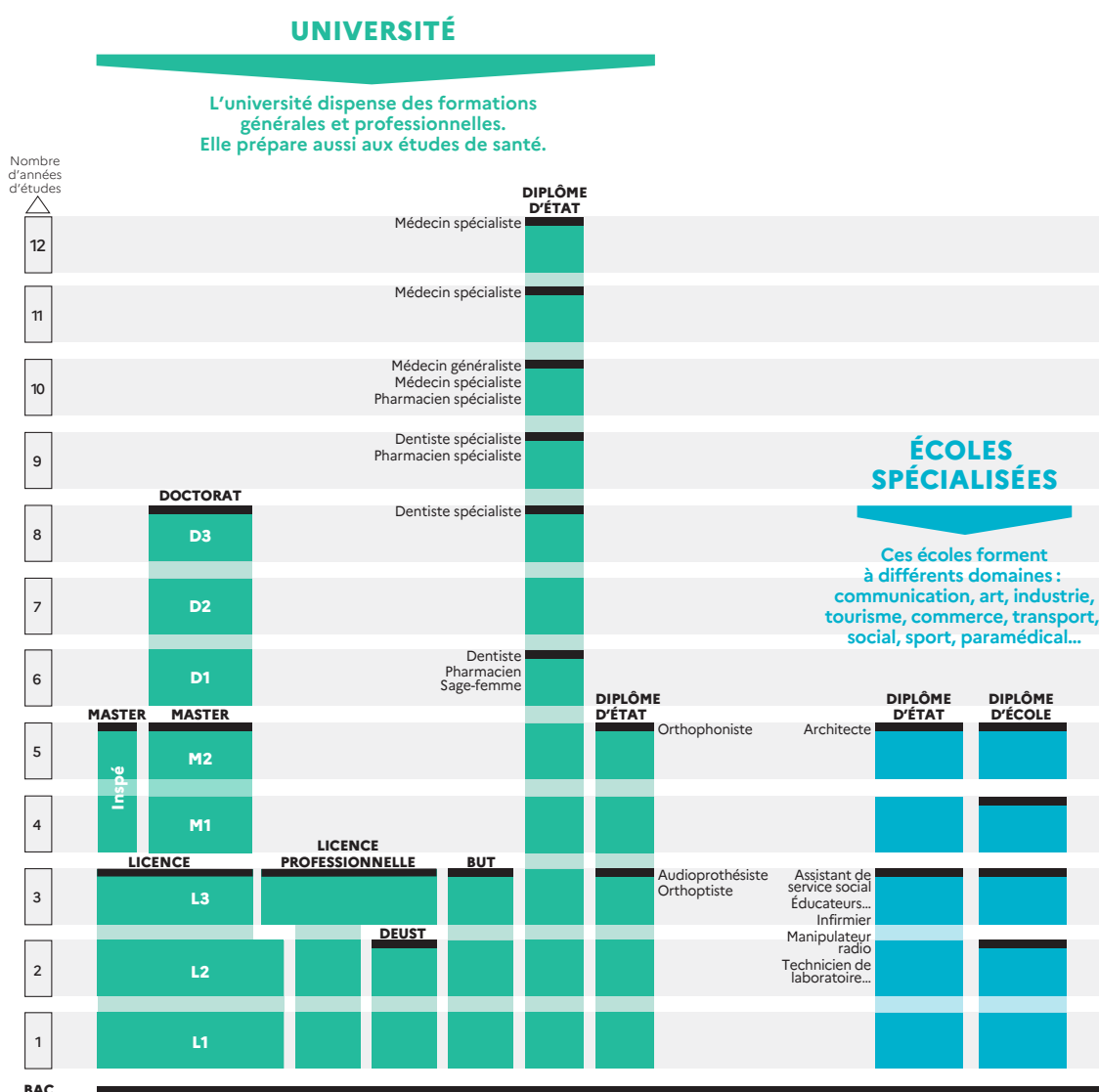
SOMMAIRE

ÉDITO.....	3
CONTINUER VOS ETUDES, UN ATOUT POUR VOTRE AVENIR.....	5
S'ORIENTER SELON SON PROFIL	5
PRENDRE DU TEMPS POUR S'INFORMER	5
CHOISIR SA VOIE	8
LA PLATEFORME D'ADMISSION	11
QUI EST CONCERNÉ PAR PARCOURSUP?	11
UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE.....	11
LES FORMATIONS	11
LES ATTENDUS.....	12
LES VŒUX	12
LA FICHE AVENIR	12
LES CRITÈRES D'ADMISSION	12
RÉCEPTION DES PROPOSITIONS D'ADMISSION	12
RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION	12
LA PHASE COMPLÉMENTAIRE.....	13
LA COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAES)	13
LES CANDIDATURES	14
LES ÉTAPES À SUIVRE	14
S'INFORMER	16
LES SALONS DE L'ÉTUDIANT.....	16
CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	16
LES SITES INTERNET	16
LA FILIÈRE LICENCE, MASTER, DOCTORAT (LMD)	18
LA FILIÈRE LMD	18
LES LICENCES.....	18
LES LICENCES EN NOUVELLE-CALÉDONIE.....	20
L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.....	20
LES FILIÈRES DE FORMATION	20
LES LICENCES GÉNÉRALISTES À L'UNC APRÈS LE BAC	21
LES LICENCES PROFESSIONNELLES À L'UNC APRÈS UN BAC + 2.....	21
AUTRES FORMATIONS POST-BAC À L'UNC.....	22
LES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION À L'INSPE (UNC).....	22
LES BUT (BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE)	23
LE BUT.....	23
LES BUT EN NOUVELLE-CALÉDONIE.....	24
LES BTS (BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR).....	25
LES BTS (BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE).....	25
LE BTS	25
LES BTS EN NOUVELLE-CALÉDONIE.....	26
LES BTS DES LYCÉES PUBLICS.....	26
LES BTS DES LYCÉES PRIVÉS	27
LES BTS PAR ALTERNANCE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)	28
LES CPGE (CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES).....	30
LES PRÉPAS.....	30
PRÉPAS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES	31
PRÉPAS SCIENTIFIQUES.....	31
PRÉPAS ÉCONOMIQUES	32
APRÈS LES PRÉPAS, LES GRANDES ÉCOLES	32
LES CPGE EN NOUVELLE-CALÉDONIE	33
CPGE ÉCONOMIQUE ECT AU LYCÉE DICK UKEIWĚ	33
CPGE ÉCONOMIQUE ECG AU LYCÉE DICK UKEIWĚ	33
CPGE LETTRES L/SH AU LYCÉE LAPÉROUSE	33
CPGE SCIENTIFIQUE PTSI AU LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER	34

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES.....	34
LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE.....	37
LE DCG – DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION	37
LE CS – CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (EX. MENTION COMPLÉMENTAIRE).....	38
LA FCIL – FORMATION COMPLÉMENTAIRE D’INITIATIVE LOCALE	39
EGC – ÉCOLE DE GESTION ET DE COMMERCE BUSINESS SCHOOL NOUVELLE-CALÉDONIE	40
FORMATION D’INFIRMIER DIPLÔMÉ D’ÉTAT À L’IFPSS-NC	41
SE FORMER AVEC UN CONTRAT D’ALTERNANCE.....	42
QUELQUES PISTES AVEC UN BAC PRO EN NOUVELLE-CALEDONIE.....	43
SUIVRE UNE FORMATION EN 1 AN POUR SE SPÉCIALISER D’AVANTAGE.....	43
PRÉPARER UNE FORMATION EN 2 ANS POUR FAVORISER SON INSERTION.....	43
TENTER UN CURSUS EN 3 ANS POUR ENVISAGER UN PARCOURS PLUS LONG	43
CHOISIR L’APPRENTISSAGE POUR POURSUIVRE SES ÉTUDES AUTREMENT	43
SE FORMER AUTREMENT	44
LE CNAM (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS).....	44
GRETA INTERPROVINCIAL DE LA NOUVELLE-CALEDONIE.....	44
UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (UNC).....	45
ENSEIGNEMENT À DISTANCE	46
RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ (RSMA) DE NOUVELLE-CALÉDONIE.....	47
CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE LA MINE ET DES CARRIÈRES (CFTMC)	47
GROUPEMENT POUR L’INSERTION ET L’ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES (GIEP-NC).....	48
ÉCOLE DU DESIGN	48
LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	49
DEVENIR FONCTIONNAIRE.....	49
LES CARRIÈRES MILITAIRES.....	50
LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	50
LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE D’ÉTAT.....	50
LA VIE ÉTUDIANTE EN NOUVELLE-CALÉDONIE.....	51
BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES.....	51
ASSOCIATION MWA SUP’ - FOYER TUTORAT.....	52
SE LOGER	52
L’ASSURANCE MALADIE.....	53
PARTIR ÉTUDIER EN MÉTROPOLE.....	53
BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES.....	54
LE SERVICE ÉTUDIANT FORMATION JEUNESSE DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	55
LES PARTENAIRES DU LOGEMENT	56
L’ASSURANCE MALADIE.....	56
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET HANDICAP	57
ANTICIPEZ LES DÉMARCHES...OBJECTIF POURSUITE D’ÉTUDES	57
AMÉNAGEMENTS D’EXAMENS ET CONCOURS D’ENTRÉE.....	57
LYCÉE : BTS ET CPGE	57
UNIVERSITÉ : LICENCE ET BUT	57
GRANDES ÉCOLES, ÉCOLES SPÉCIALISÉES.....	57
ENSEIGNEMENT À DISTANCE.....	57
VIE QUOTIDIENNE	58
ET SI VOUS ÉCHOUEZ AU BAC ?	58
SE REPRÉSENTER AU BAC.....	58
CONTINUER SES ÉTUDES.....	59
SE FORMER AUTREMENT.....	59
DEVENIR FONCTIONNAIRE.....	60
CONTACTS UTILES.....	61
LA PLATEFORME NUMÉRIQUE AVENIR(S) DE L’ONISEP	62

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

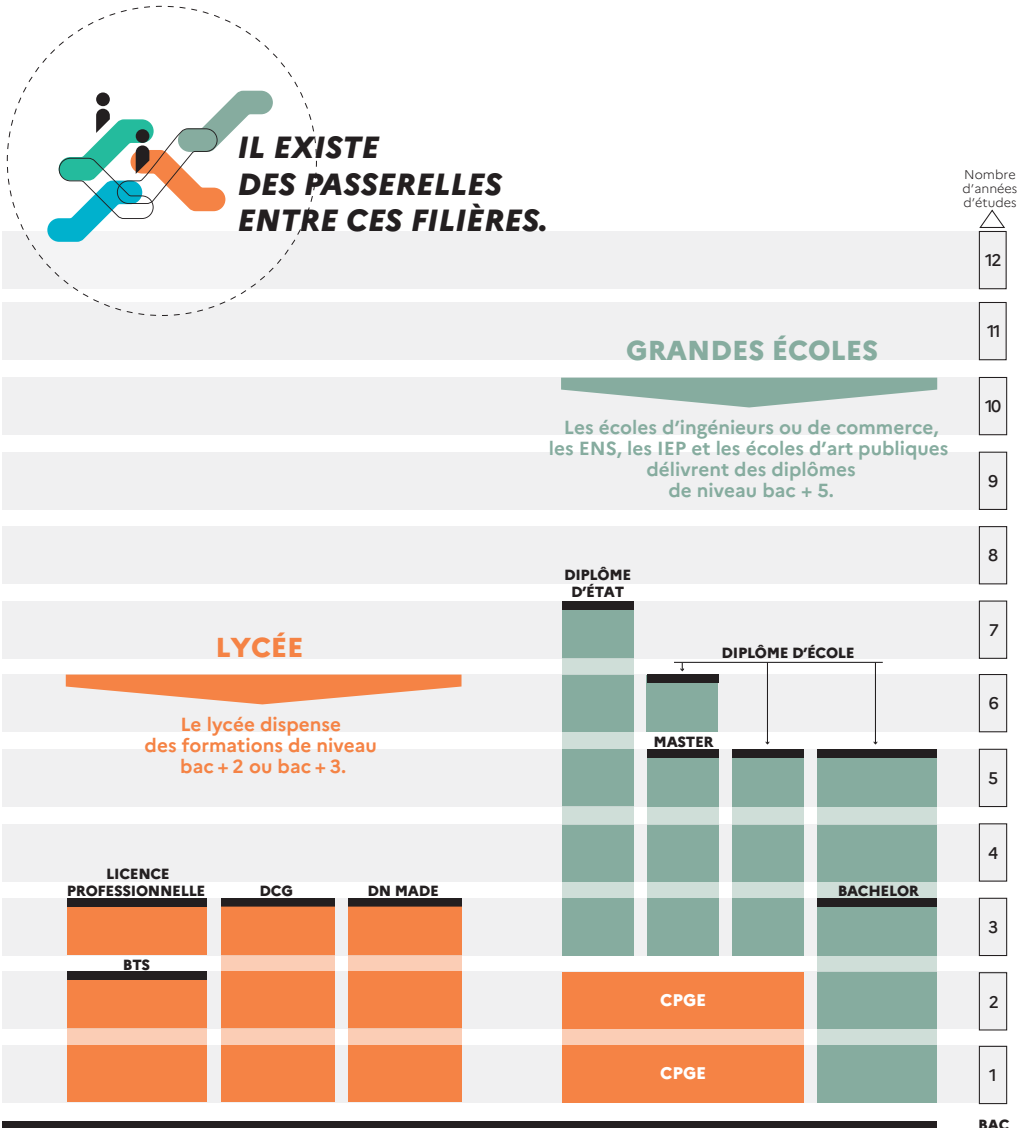
Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.



■ **DIPLÔME DÉLIVRÉ**

BTS : brevet de technicien supérieur
BUT : bachelier universitaire de technologie
CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DE : diplôme d'État
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
ENS : école normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
Inspé : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
L1 : 1^{re} année de licence
M1 : 1^{re} année de master
D1 : 1^{re} année de doctorat



PARCOURSUP 1

LICENCE...

BACHELOR

LOGEMENT

...BTS

ALTERNANCE ()

CONCOURS



SANTÉ ♥

BUT ?

PREPA ⚡

BOURSES
\$

HANDICAP ♿



Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur en métropole selon le calendrier national.

Parcoursup Nouvelle-Calédonie est la plateforme calédonienne d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie selon le calendrier austral.

QUI EST CONCERNÉ PAR PARCOURSUP?

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent entrer en 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur de s'inscrire en première année dans une formation initiale.

Ne sont pas concernés :

- **les étudiants qui redoublent** (ils doivent directement se réinscrire dans leur établissement);
- **les candidats à la formation continue.**
- **les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP).**
Pour s'inscrire en première année de licence dans une université française, une demande d'admission préalable (DAP) est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.

UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE

La plateforme Parcoursup permet de :

- créer votre dossier de préinscription;
- trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur : à chaque fois que vous sélectionnez une formation, les caractéristiques de cette formation s'affichent, notamment les attendus de la formation;
- émettre vos vœux de poursuite d'études sans les classer;
- compléter votre dossier avec les éléments demandés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies;
- confirmer vos vœux pour qu'ils puissent être examinés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies;
- recevoir des propositions d'admission des établissements;
- répondre aux propositions qui vous sont faites.

LES FORMATIONS

La plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, réunit près de 21 000 formations du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. Vous pouvez faire des vœux :

- dans des formations sélectives (CPGE, BTS, BUT, écoles, etc.) dont l'admission se fait sur dossier ou par concours
- dans des formations non-sélectives (Licence, Licence avec une option « Accès Santé » – L.A.S)

Si la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire ne figure pas dans Parcoursup, adressez-vous directement à l'établissement concerné pour vous informer sur les modalités d'admission.

En Nouvelle-Calédonie, l'ensemble des formations supérieures sont présentes sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie.

En lycée

- BTS-BTSA, y compris par apprentissage,
- CPGE,
- DCG,
- MAN Hôtellerie-restauration,
- Certificat de spécialisation (ex.Mention complémentaire – ne concerne que les CS accessibles après le Baccalauréat),
- FCIL Formation complémentaire d'initiative locale.

À l'université et à la CCI (Chambre de commerce et d'industrie)

- Licence,
- BUT,
- DEUST,
- CUPGE,
- DU Enseigner dans le 1^{er} degré.

LES ATTENDUS

Les attendus affichés par formation sur Parcoursup, sont les connaissances et les compétences attendues par les formations du supérieur. Ils correspondent à ce que les enseignants de l'enseignement supérieur estiment nécessaire pour réussir. Pour chaque formation, les attendus sont définis à l'échelle nationale, ils peuvent être complétés par les formations en fonction de spécificités locales.

LES VŒUX

Une fois le dossier finalisé, le lycéen peut saisir jusqu'à 10 vœux pour des formations sélectives (CPGE, BTS, BUT, écoles, etc.) et/ou non-sélectives. Les vœux ne sont pas classés. Chaque vœu doit être souhaité et motivé.

LA FICHE AVENIR

La **fiche Avenir** est un document essentiel au dossier, transmise via **Parcoursup**, pour être examinée par les établissements d'enseignement supérieur choisis. La saisie de la « fiche Avenir » est un travail collectif qui mobilise l'ensemble de l'équipe pédagogique qui accompagne le lycéen. Elle se prépare après la saisie des vœux sur **Parcoursup**.

Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu et comprend :

- pour chaque discipline enseignée en Terminale, la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1^{er} semestre), la position de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement et esprit d'initiative, etc.);
- l'avis du chef d'établissement.

Les élèves et leurs familles peuvent consulter la **fiche Avenir** sur **Parcoursup**, au moment où les établissements d'enseignement supérieur font connaître leur proposition.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

Les résultats scolaires ne constituent qu'une partie du dossier. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis compteront également. Ces éléments seront en particulier valorisés dans le projet de formation motivé établi par le lycéen.

Les critères d'examen des vœux sont renseignés sur les fiches formation Parcoursup, avec une pondération du poids de chaque élément pris en compte par les jurys des formations.

RÉCEPTION DES PROPOSITIONS D'ADMISSION

- **Pour les formations non sélectives** (licences générales), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :
 - **Oui** (candidature acceptée);
 - **Oui-si** (candidature acceptée, sous conditions);
 - **En attente** (qu'une place se libère).
- **Pour les formations sélectives** (prépas, BTS, BUT...), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :
 - **Oui** (candidature acceptée);
 - **En attente** (qu'une place se libère);
 - **Non** (candidature refusée).

RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ADMISSION

- Vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition d'admission à la fois;

Lorsque la décision est **oui-si**, cela signifie que l'établissement conditionne l'inscription au suivi d'un dispositif pédagogique adapté pour accompagner le futur étudiant vers la réussite, considérant que les connaissances et compétences attendues pour réussir ne sont pas remplies. Le futur étudiant est bien inscrit dans la formation de son choix, et l'établissement mettra en place le dispositif d'accompagnement personnalisé.

- Lorsque vous acceptez une proposition, vous devez préciser si vous souhaitez « maintenir » ou « renoncer » à vos vœux « en attente »;
- Répondez au fur et à mesure et dans les délais impartis aux propositions d'admission qui vous sont faites. Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes que vous recevrez dans votre dossier Parcoursup en face de chaque proposition. Toute absence de réponse entraîne la perte de la proposition et des vœux « en attente »;
- Si vous acceptez une proposition d'admission dans une formation qui n'est pas sur Parcoursup, vous devez clore votre dossier sur la plateforme en téléchargeant l'attestation de démission qui vous sera obligatoirement demandée par la formation que vous avez choisie;
- Lorsque vous avez confirmé définitivement un vœu, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative dans l'établissement concerné.

LA PHASE COMPLÉMENTAIRE

La phase complémentaire est ouverte à tous les candidats et permet à ceux qui le souhaitent de formuler 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places disponibles sur Parcoursup.

Elle s'adresse en particulier :

- à tous les candidats qui sont inscrits en phase principale et qui souhaitent faire des vœux dans des formations où des places sont disponibles ;
- à ceux qui n'ont pas confirmé de vœux en phase principale dans les temps impartis sur Parcoursup ;
- à ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup.

LA COMMISSION D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAES)

Une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) est mise en place dans chaque académie. Elle a pour mission d'accompagner les candidats concernés par l'une des deux situations suivantes. Cet accompagnement par la CAES est un droit. Elle concerne :

- les candidats auxquels aucune proposition d'admission n'a été faite et qui ont fait au moins un vœu en phase principale ou en phase complémentaire ;
- les candidats qui sollicitent, au regard d'une situation exceptionnelle, un réexamen de leur candidature.

Il s'agit, dans la limite des capacités d'accueil des établissements, de :

- formuler, pour les candidats auxquels aucune proposition d'admission n'a été faite et qui ont fait au moins un vœu complémentaire, une proposition d'inscription dans une formation en tenant compte du projet de formation de ces candidats, des acquis de leur formation, de leurs compétences et de leurs préférences ;
- réexaminer le dossier présenté par des candidats dont la situation justifie, eu égard à des circonstances exceptionnelles tenant à leur état de santé, à leur handicap, à leur inscription en tant que sportif de haut niveau sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou à leurs charges de famille, une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée. Il est tenu compte de la situation particulière que les intéressés font valoir (ils ont pu, au stade de la formulation des vœux, apporter des éléments dans la rubrique « éléments liés à ma scolarité » de la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie), des acquis de leur formation antérieure, de leurs compétences, de leurs préférences.

Il revient au candidat d'activer cet accompagnement en envoyant un message via la rubrique Contact du dossier Parcoursup Nouvelle-Calédonie avec l'objet « CAES ».

Pour la constitution de son dossier, le candidat sera accompagné par le Centre d'Information et d'Orientation de Nouvelle-Calédonie. Si possible en lien avec l'établissement d'origine, en présence du professeur principal de l'élève (ou d'un personnel éducatif connaissant le candidat) le dossier sera instruit par un Psychologue de l'Éducation nationale. Un avis sera rendu et visé par la directrice du CIO.

Lorsqu'aucune proposition d'inscription ne peut être faite au candidat, l'accompagnement mis en place pour ces jeunes au sein de leur établissement d'origine ou au sein du CIO permettra, entre autres, d'aider leur réflexion sur leurs vœux et projet de formation dans la perspective de l'ouverture sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie de la phase complémentaire, ainsi que pour la campagne métropolitaine qui commence mi-janvier.

Les échanges s'organiseront via la rubrique **Contact** du dossier Parcoursup Nouvelle-Calédonie.

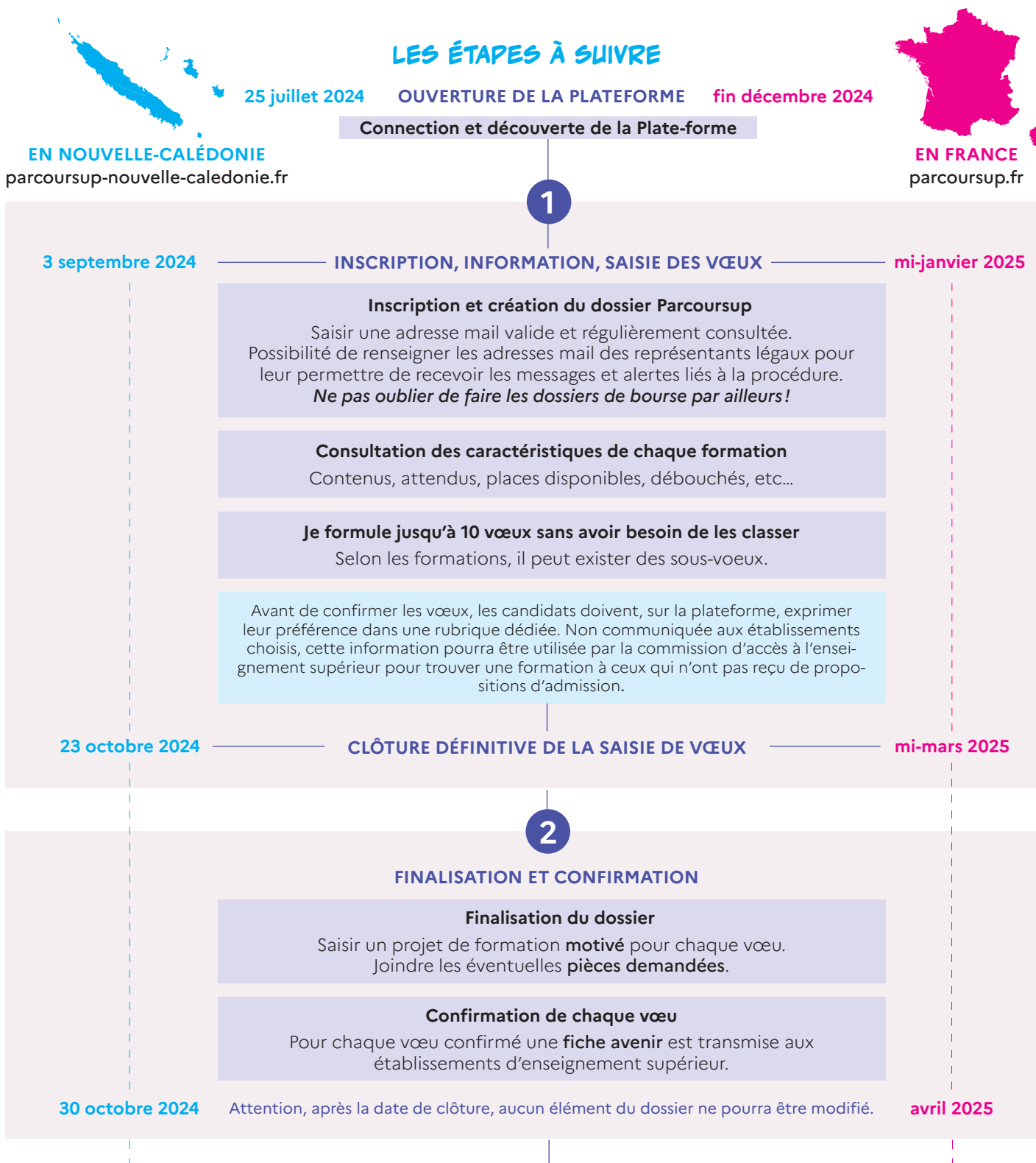
ATTENTION !

Parcoursup Nouvelle-Calédonie et Parcoursup Fr :
une même procédure obligatoire pour 2 calendriers scolaires différents.
IL EST IMPÉRATIF DE BIEN SUIVRE LES PROCÉDURES ET DE RESPECTER LES DATES CI-DESSOUS

LES CANDIDATURES



Les candidatures à la 1^{ère} année de l'enseignement supérieur se font en ligne via la plateforme Parcoursup pour la plupart des formations. Depuis la formulation des vœux d'orientation jusqu'à l'inscription effective dans l'établissement, zoom sur les modalités à chaque étape.



3

04 décembre 2024

PROPOSITIONS D'ADMISSION ET RÉPONSES DES CANDIDATS

fin mai 2025

Réception des propositions d'admission

Je reçois une alerte dès que j'ai une réponse.

Pour les formations non sélectives (licences générales), l'établissement peut répondre : **oui – oui si* – en attente.**

Pour les formations sélectives (prépas, BTS, IUT...), l'établissement peut répondre : **oui - en attente - refusé**

*Oui si : le lycéen se voit proposer un parcours de formation personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues.

Réponses aux propositions d'admission

Dès que j'ai une ou des propositions, d'admission, je dispose d'un **déla**

pour me déterminer et accepter une de mes propositions d'admission. Je dois choisir parmi mes vœux en attente ceux que je souhaite conserver.

Un **déla**

de réponse à respecter est indiqué pour chaque proposition¹. Si je ne réponds pas à une proposition d'admission dans les délais prévus, je perds toutes les propositions d'admission qui m'ont été faites.

¹ *Parcoursup métropole : Impératif de répondre obligatoirement à chaque proposition dans les délais indiqués dans le dossier*

début
juillet 2025

17 décembre 2024

PHASE COMPLÉMENTAIRE

mi-juin 2025

Inscription à la phase complémentaire du 17 décembre 2024 au 15 février 2025

De nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes peuvent être formulés.

Attention aux délais de réponse!

Si je n'ai aucune réponse positive, je peux saisir la **commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** qui étudiera mes souhaits de formation prioritaires et me fera des propositions de formation au plus près de mes choix initiaux².

² *Voir calendrier spécifique sur le site académique pour saisine CAES.*

4

15 février 2025

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET FERMETURE

mi-septembre 2025

Les lycéens effectuent leur inscription administrative dans leur établissement d'accueil.

Attention à la date limite d'inscription de l'établissement d'accueil!

RAPPEL

Avoir une adresse mail conforme : un impératif!

Dans l'intérêt de tous, une adresse mail conforme est requise pour un traitement sûr de toutes les démarches administratives (exemple d'adresse conforme : prenom.nom@mail.com)

L'usage de pseudos est totalement déconseillé.

LES SALONS DE L'ÉTUDIANT

Province nord

SOFIP à Poindimié (s'informer auprès de la province Nord)

Province des Îles

SEOFIP (en alternance sur Lifou, Ouvéa ou Maré - s'informer auprès de la province des Îles Loyauté).

Salon des études supérieures

Le samedi 7 septembre 2024 :

- à Nouméa sur le site de l'UNC à Nouville,
- à Koné sur le site de l'UNC à Bako.

Journées dédiées à l'orientation dans les lycées publics et privés

Du 2 au 14 septembre 2024 - s'informer auprès des établissements.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le centre d'information et d'orientation (CIO) de la Nouvelle-Calédonie avec ses antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy En).

Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

**Accueil public, gratuit et personnalisé
avec ou sans rendez-vous.**

**Des psychologues de l'Éducation Nationale
sont à votre écoute et vous accompagnent
vers la réussite de vos projets...
dans la réalisation de vos projets.**

CIO Nouméa et Îles

10 rue Georges Baudoux
26 61 66
cio@ac-noumea.nc

CIO Antenne de La Foa

Collège de la Foa
44 33 04 - 99 85 08
cio.lafoa@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Koné

Collège de Koné
47 37 99 - 99 84 19 - 99 96 28
cio.kone@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Poindimié

Lycée Antoine Kela
42 32 01 - 78 59 54
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00 et de 12h30 à 16h00
Le vendredi de 12h30 à 16h00

Consultation libre de la documentation le vendredi matin de 8h00 à 11h30

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00

LES SITES INTERNET

Le CIO de Nouvelle-Calédonie <https://cio.ac-noumea.nc/>

La plateforme Avenirs de l'ONISEP <https://avenirs.onisep.fr>

Le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie <https://www.ac-noumea.nc/>

Le site Horizons21 <https://www.horizons21.fr/>

Le site officiel de l'ONISEP <https://www.onisep.fr/>

LE PLAN ETUDIANTS

Le principe fondateur du Plan Étudiants consiste à replacer l'orientation au cœur de l'année de terminale. La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi dite ORE) impacte significativement l'orientation au lycée et notamment la mise en œuvre de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Parmi les principales mesures du Plan Étudiants, notons :

Deux semaines de l'orientation pour mieux formuler ses choix

Les semaines de l'orientation sont des temps forts qui se déroulent à deux périodes de l'année. **La première semaine de l'orientation en lien avec le premier conseil de classe** vise à aider les lycéens à préciser leur projet d'avenir. **La deuxième semaine peut être organisée avant les conseils de classe du deuxième trimestre**, vise à éclairer les lycéens au moment de formuler leurs vœux d'orientation. Cette semaine coïncide avec la période des journées « Portes ouvertes » organisées par les établissements d'enseignement supérieur.

Ces actions peuvent être propres à l'établissement et s'adresser à tous les élèves de l'établissement ou bien seulement à un niveau en particulier.

Elles sont également l'occasion d'attirer l'attention des élèves sur des thématiques transversales essentielles, telles que le handicap, l'égalité selon les genres, la mobilité, l'apprentissage, l'égalité des chances et l'ambition scolaire, les enjeux environnementaux et numériques.

Le rôle renforcé du conseil de classe

Lors du conseil de classe du 1^{er} trimestre, l'équipe éducative prend connaissance des intentions des lycéens et formule des conseils et des recommandations pour alimenter leur réflexion et, le cas échéant, les aider à affiner leur projet. L'échange avec chaque lycéen se poursuit tout au long du deuxième trimestre.

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre examine les vœux des candidats afin de contribuer aux avis portés par le chef d'établissement. Chaque avis est transmis via une **fiche Avenir** aux établissements d'enseignement supérieur que le lycéen souhaite rejoindre. Durant toute cette période, le CIO et les psychologues de l'éducation nationale accompagnent les lycéens.

Deux professeurs principaux pour accompagner les élèves vers le supérieur

Dans le cadre de la nouvelle procédure, les lycéens bénéficient des conseils et de l'appréciation de leurs professeurs pour chacun de leurs vœux.

Pour assurer un accompagnement personnalisé de chaque lycéen, les établissements ont nommé, un second professeur principal en classe de terminale.

Les professeurs principaux coordonnent le renseignement des « fiches Avenir » qui accompagnent chacun des vœux formulés par les lycéens. Ils en préparent une synthèse en vue du conseil de classe du 2^e trimestre.

L'aide à l'orientation dans le cadre du tutorat

Les lycées peuvent choisir de renforcer le tutorat qui permet d'organiser l'accompagnement par un professeur d'un nombre limité d'élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Le tuteur aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours et l'accompagne dans ses choix d'orientation.

L'aide à l'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

En outre, en classe de terminale, l'accompagnement personnalisé intégré à l'horaire des élèves sera consacré, en complément des activités de soutien et d'approfondissement, à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur et à la construction des choix d'orientation post-baccalauréat.

LA FILIÈRE LICENCE, MASTER, DOCTORAT (LMD)

En 3 ans après le baccalauréat, les licences sont des diplômes nationaux, socles des formations universitaires de la filière LMD.

Organisées en mentions, certaines proposent des parcours, elles offrent une spécialisation progressive et ouvrent sur la professionnalisation.

LA FILIÈRE LMD

La filière LMD à l'université couvre de nombreux domaines et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux :

- Licence - niveau 6 (Bac + 3),
- Master - niveau 7 (Bac + 5),
- Doctorat - niveau 8 (Bac + 8).

LES LICENCES

Où et comment ?

Les licences se préparent généralement en 3 ans (6 semestres) au sein des universités :

- la 1^{ère} année (L1) associe plusieurs disciplines,
- la 2^{ème} année (L2) amorce une spécialisation,
- la 3^{ème} année (L3) finalise la mention.

La formation associe des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. Les cours magistraux (CM) en amphî alternent avec des travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP) en groupes-classes. S'y ajoutent des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, des projets individuels ou collectifs.

Accès

Avec le baccalauréat (ou un diplôme équivalent). Tous les profils sont admis, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec les spécialités suivies au lycée. Cela suppose de se renseigner au préalable sur les contenus et les exigences de la licence envisagée, les attendus affichés sur Parcoursup, les modalités d'accès, les taux de réussite.

Certaines filières universitaires ayant une capacité d'accueil limitée peuvent organiser des tests de niveau ou des entretiens lors des inscriptions.

Au programme

Les licences se répartissent en 4 domaines de formation :

- ARTS, LETTRES, LANGUES
- DROIT, ECONOMIE, GESTION
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
- SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Elles se déclinent en 50 mentions (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des parcours types, définis par chaque université. La spécialisation disciplinaire est progressive, avec une organisation sous forme de portails pluridisciplinaires ou de majeures-mineures en L1. Cette organisation permet une orientation pas à pas après un ou plusieurs semestres et favorise les passerelles entre les filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un BUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

La licence couvre généralement 6 semestres. Chacun d'eux se compose d'UE (unités d'enseignements) obligatoires, optionnelles ou libres, valant un nombre de crédits ECTS (European Credits Transfer System) donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

La 1^{ère} année de licence (L1) renforce l'apprentissage des fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).

La 2^{ème} année de licence (L2) est articulée autour de la consolidation des compétences et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en licence professionnelle est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

La 3^{ème} année de licence généraliste (L3) s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire et à explorer des secteurs professionnels.

À SAVOIR

Les étudiants peuvent effectuer un stage en entreprise, dans une administration ou au sein d'une association pour faciliter la construction du projet personnel et professionnel, et acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle après la licence. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un séjour à l'étranger. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

- La licence prévoit **au moins 1 500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de 20 à 30 heures par semaine**. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours.
- Pour réussir en 1^{ère} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). **Compter au moins une vingtaine d'heures de travail personnel par semaine.**
- À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{ère} année de licence, il bénéficie d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le tutorat permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et leurs lacunes; les modules de soutien pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

Il est possible de changer de voie, soit en fin de semestre, soit en fin d'année. Se renseigner auprès du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).

Validation du diplôme

L'évaluation des connaissances et compétences acquises par l'étudiant se fait par contrôle continu et régulier, par examen terminal ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 et L2, le contrôle continu se généralise.

- La licence permet l'acquisition de **180 crédits (ECTS)**.
- **Une certification du niveau en langue reconnue au niveau européen**, est délivrée à l'étudiant lors de l'obtention de la licence.
- **Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence**, ainsi que les compétences acquises, y compris dans le cadre d'un engagement dans des activités associatives, sociales ou professionnelles. Il permet **une meilleure lisibilité du diplôme hors des frontières**.

Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues. Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en Master pour deux ans (M1, M2), éventuellement suivi d'un doctorat (bac +8).

La première année (M1) est accessible sur concours ou sur examen de dossier selon les capacités d'accueil.

Le portail <https://www.monmaster.gouv.fr/> fournit toute l'offre des masters au niveau national, avec une présentation des modalités de sélection pour chacun d'entre eux.

Il est également possible de rejoindre une école de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.

Ceux qui ne souhaitent pas poursuivre au-delà sont, quant à eux, informés sur leurs perspectives d'insertion ou de formation.

Accès à l'emploi

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SCUIO-BAIP) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels.

Grâce à l'acquisition de compétences préprofessionnelles, les diplômés de licence sont préparés à une entrée immédiate dans la vie active. De niveau bac + 3, la licence permet aussi de présenter certains concours d'entrée dans l'administration (par exemple attaché territorial).

Les études en master ouvrent l'accès à d'autres concours de la fonction publique : enseignement, magistrature, etc. Le master permet de s'inscrire en doctorat (bac + 8).

Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université permettent de se rendre compte des débouchés des formations. Elles sont disponibles sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Les licences professionnelles

De durée variable (1, 2 ou 3 ans) selon le niveau à l'entrée en formation, les licences professionnelles s'adressent aux titulaires du bac ou aux candidats ayant validé jusqu'à 120 crédits ECTS de licence ou de BTS. Les parcours de licence professionnelle organisés en 180 crédits ECTS prennent le nom de BUT (bachelor universitaire de technologie).

<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/les-principales-filieres-d-etudes-superieures/les-licences-professionnelles>

Les CUPGE (cycles universitaires préparatoires aux grandes écoles)

Certaines universités proposent des CUPGE, dispositifs renforcés en 2 ou 3 ans, permettant aux étudiants inscrits en licence de se préparer aux admissions parallèles, principalement dans les écoles d'ingénieurs. Quelques CUPGE proposent également des cursus pour intégrer des IEP (instituts d'études politiques), des écoles de commerce, de journalisme ou de management.

Les CPES (cycles pluridisciplinaires d'études supérieures)

Les CPES (cycles pluridisciplinaires d'études supérieures) sont de nouveaux cursus d'excellence en 3 ans, créés à la rentrée 2022. Ils visent à favoriser l'égalité des chances, notamment par l'accueil privilégié de candidats boursiers. Ils débouchent sur un niveau licence et ouvrent un large accès aux 2^{ème} cycles universitaires ou d'écoles.

Les CMI (cursus master en ingénierie)

Sanctionnés par un label national, les CMI sont des parcours de formation en 5 ans, renforcés et sélectifs, qui préparent au métier d'ingénieur. Adossés au système licence-master, ils comptent 20 % de cours supplémentaires par rapport à une filière universitaire classique et mettent l'accent sur l'apprentissage actif (activités de mise en situation en centre de recherche, projets, 28 semaines de stage dont 14 en entreprise, mobilité internationale, etc.). Les CMI sont proposés par les universités réunies au sein du réseau Figure® (<https://reseau-figure.fr/>).

Admission sur dossier et entretien de motivation, via Parcoursup (rubrique « Formations en ingénierie »).

LES LICENCES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ses missions sont :

- la formation initiale et continue,
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- l'orientation et l'insertion professionnelle,
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique,
- la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- la coopération internationale.

LES FILIÈRES DE FORMATION

L'université de la Nouvelle-Calédonie dispense plus de 40 formations donnant la possibilité aux Néo-Calédoniens de réaliser sur le territoire un cursus supérieur jusqu'au niveau bac + 8.

L'offre de formation est pluridisciplinaire et organisée par grands domaines au sein des départements de formation initiale :

- DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION
- LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES ET TECHNIQUES (incluant le domaine de la santé)

En outre, l'UNC dispose d'un institut universitaire de technologie (IUT) et de trois écoles internes :

- L'Institut National du Professorat et de l'Éducation (INSPE);
- L'IAE – École universitaire de management (IAE-NC);
- L'École doctorale du Pacifique (EDP).

L'UNC accueille également un Centre de Formation en Alternance (CFA), et un centre de ressources en langues.

Une université : 2 campus

Campus de Nouville

L'UNC dispose d'un seul campus à Nouville, où sont regroupés l'ensemble des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, soit près de 3 000 personnes.

Le campus s'étend sur 13 hectares depuis l'Institut National du Professorat et de l'Éducation jusqu'à la nouvelle grande résidence universitaire des étudiants. Il comprend notamment trois amphithéâtres, un pôle de recherche et de pédagogies innovantes (studio, fablab, etc.), un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PépitéNC), une grande bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des salles de cours et des laboratoires de langues, un gymnase, un espace « beach », un théâtre de plein air ainsi qu'une maison de l'étudiant et des laboratoires scientifiques.

Campus de Baco

Une première année de Licence (L1) Économie et gestion au parcours individualisé a ouvert en 2018 dans les locaux provisoires de l'École des Flamboyants, puis une deuxième année de Licence (L2) Économie et gestion en 2019.

En 2020, l'antenne du Nord accueille les étudiantes et étudiants, au sein du Campus de Baco, avec une offre de formation, rattachée au département Droit, économie et gestion (DEG) de l'UNC, notamment par sa licence Économie et gestion (TREC 7), puis Parcours TREC 5 depuis la rentrée 2023 et le DAEU (Diplôme d'accès aux études supérieures).

Il est doté d'un amphithéâtre, de salles d'enseignement, d'une bibliothèque et d'espaces de convivialité et de travail collaboratif sur plus de 1 000 m². L'espace de travail collaboratif est configuré avec un équipement de haute technologie, interconnecté avec l'espace Sigma, à Nouville, afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail des étudiants et leur offrir tous les enseignements nécessaires pour compléter leur formation. Animées par des universitaires et personnels affectés sur place, ces infrastructures modernes ont vocation à favoriser la diffusion numérique des enseignements et de la culture scientifique.

Il y a une véritable articulation stratégique entre la création du pôle de recherche et de pédagogies innovantes (espace Sigma) et le déploiement de formations supérieures vers les publics éloignés.

LES LICENCES GÉNÉRALISTES À L'UNC APRÈS LE BAC

DOMAINE	APRÈS UNE LICENCE-
Département Droit, Économie et Gestion (DEG)	
Licence mention droit Licence mention économie et gestion	Master mention droit Master mention management et administration des entreprises (à l'IAE-NC)
Département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)	
Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (parcours langues et cultures océaniques ou anglais) Licence mention langues étrangères appliquées (parcours anglais-japonais ou anglais-espagnol) Licence mention lettres Licence mention histoire Licence mention géographie et aménagement	Master Humanités
Département Sciences et Techniques (ST)	
Licence mention mathématiques Licence mention informatique Licence mention physique-chimie Licence mention sciences de la vie et de la terre, parcours environnement Licence mention sciences de la vie, parcours sciences de la vie ou parcours accès santé (LAS) Licence mention physique-chimie, parcours accès santé (LAS) Licence mention informatique, parcours méthodes appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)	Master mention méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) Master mention Science de la durabilité parcours changement climatique et durabilité environnementale dans le Pacifique Sud, parcours Tropimundo (nouveau 2025)

LES LICENCES PROFESSIONNELLES À L'UNC APRÈS UN BAC + 2

Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication parcours communication et arts numériques
Licence professionnelle Métiers de l'informatique – applications web
Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs parcours gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie (Vanuatu)

AUTRES FORMATIONS POST-BAC À L'UNC

Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)

- **BUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA)**
Vise à former, en 3 ans, des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle locale, nationale et/ou internationale.
- **BUT Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)**
Propose un enseignement sur 6 semestres qui explore les 3 dimensions du web et du multimédia : la communication, la création et le développement web.

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

- **DEUST géosciences appliquées : mines, eau et environnement.**

Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)

3 options :

- **CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique,**
- **CUPGE-PC renforcé en physique et chimie,**
- **Le parcours Polytech NC,**
Depuis 2018, le CUPGE de l'Université de la Nouvelle-Calédonie donne aussi accès à 4 formations conduisant au titre d'ingénieur organisées à Polytech Nice Sophia au terme d'une procédure de recrutement spécifique, dans le cadre d'un partenariat nommé « Polytech NC ».

Plus d'informations sur <https://unc.nc/formations/cycle-universitaire-preparatoire-aux-grandes-ecoles-cupge/>

Le diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) au sein du PEPITE.NC

Une offre de formation dédiée à la création d'entreprise : e-marketing, business plan, financement d'entreprise, stratégie, etc.

Capacité en droit

Permet l'accès aux études universitaires pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat.

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Diplôme équivalent au baccalauréat destiné aux personnes ayant interrompu leurs études avant l'obtention du baccalauréat.

LES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION À L'INSPE (UNC)

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation (INSPE) est une composante interne de l'UNC. Elle a pour objectif de former les futurs enseignantes et enseignants et de les accompagner afin de favoriser leur entrée dans le métier. Il vise également à développer les compétences professionnelles des enseignantes et des enseignants par le biais de la formation continuée et continue.

Le DU Enseigner dans le premier degré

Pour devenir instituteur dans les écoles primaires publiques de la Nouvelle-Calédonie. La durée de la formation est de 3 années (6 semestres). Ce DU sanctionne les études de 1^{er} cycle universitaire et conduit à la délivrance du grade de licence. Plus d'information sur <https://unc.nc/formation/formation-des-enseignants/offre-de-formation/>

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré (MEEF 1^{er} degré)

Mis en place en 2020, le master MEEF 1^{er} degré est accessible après une licence ou le DU Enseigner dans le premier degré. Il se décline en 3 parcours : le parcours dit classique, le parcours bilingue anglais et le parcours langues kanak.

Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur ou professeure des écoles dans l'ensemble des champs disciplinaires.

Plus d'information sur <https://unc.nc/formation/formation-des-enseignants/offre-de-formation/>

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré (MEEF 2nd degré)

Il se décline en différents parcours disciplinaires (anglais, éducation physique et sportive, espagnol, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre, langues kanak) susceptibles d'être proposés.

Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignants ou enseignantes du second degré.

Plus d'information sur <https://unc.nc/formation/formation-des-enseignants/offre-de-formation/>

TREC : TRAJECTOIRES RÉUSSITE POUR LES ÉTUDIANTS EN CALÉDONIE

Depuis la rentrée 2019, les licences classiques de l'Université de la Nouvelle-Calédonie en trois ans sont toutes dédoublées en licences en 2 ans et demi soit 5 semestres (TREC 5) ou 3 ans et demi soit 7 semestres (TREC 7). Cette nouvelle offre de licences s'inscrit dans le cadre du dispositif TREC.

Il s'agit d'une réforme destinée à mettre en place une nouvelle organisation de la licence dont les objectifs sont :

- moduler les rythmes d'apprentissage,
- renforcer l'accompagnement des étudiants qui s'engagent dans un cursus de licence.

Ce dispositif a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence ANR-18-NCUN-0022.

Deux parcours sont possibles pour un même diplôme constitué des mêmes enseignements :

- **TREC 7** : le parcours de référence, une licence en 7 semestres avec une consolidation des acquis et un accompagnement spécifique ;
- **TREC 5** : un parcours intensif sur 5 semestres (sur le modèle d'une classe prépa) pour les étudiants disposant d'une forte capacité de travail personnel.

LES BUT (BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE)

Diplômes nationaux, les BUT permettent en 3 ans, d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer un métier de l'industrie ou des services. Une bonne option pour s'insérer sur le marché de l'emploi, sans pour autant renoncer à poursuivre ses études.

LE BUT

Où et comment ?

Les BUT se préparent en 3 ans dans un IUT (institut universitaire de technologie), structure interne à l'université. Ils sont organisés en 6 semestres se composant chacun d'UE (unités d'enseignement). La formation favorise, entre autres, les passerelles vers les licences, les licences professionnelles et les BTS. Construits en blocs de compétences, les BUT comprennent une « majeure » et des modules complémentaires, choisis en fonction du projet personnel et professionnel. La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés), TP (travaux pratiques), projets tutorés et stages. Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important. La 3^{ème} année, professionnelle, prévoit des enseignements spécifiques, orientés sur la technologie et les projets. Les étudiants optant pour l'apprentissage (en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année) bénéficient d'une réduction de 15 à 25 % du volume horaire global annuel.

Accès

Sur sélection (bulletins scolaires + tests et/ ou entretien de motivation), avec un Bac si possible dans le champ de spécialité visé.

Dans chaque académie, 50 % des places sont réservées aux bacheliers technologiques pour l'ensemble des spécialités de BUT proposées par un IUT.

Les titulaires d'un bac technologique ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les BUT du même domaine.

Rythme et programme

Les BUT sont répartis dans 24 mentions correspondant aux branches d'activité professionnelle (carrières sociales, informatique, logistique et transport, etc.). Chaque mention est déclinée en parcours (de 1 à 5). Ces derniers (85 au total) sont généralement proposés à partir du 3^{ème} semestre ou plus tôt.

Dans les BUT industriels, la formation compte 2 000 heures d'enseignement contre 1 800 heures dans les BUT du tertiaire. En moyenne, 33 heures par semaine, réparties entre les cours, la réalisation de projets tutorés et le travail personnel sous forme de DM (devoirs maison). La formation mise sur les TP (travaux pratiques), des cours assurés par des professionnels en activité dans le secteur et 600 heures de projet tutoré (de 150 heures au minimum à 250 heures au maximum par an). Il faut encore ajouter 22 à 26 semaines de stage en entreprise.

Deux tiers des heures s'appuient sur un programme national pour acquérir :

- des connaissances et des méthodes fondamentales,
- des compétences professionnelles,
- des compétences transversales (concepts et enjeux de développement durable, de mondialisation, etc.),
- des compétences en communication et en langues étrangères.

Un tiers des heures est dédié aux adaptations locales prenant en compte la réalité du monde professionnel et la diversité des profils des étudiants. Des séjours à l'étranger (semestres d'études ou stage en entreprise) sont possibles pendant le cursus via le programme européen Erasmus+.

Validation du diplôme

Le BUT est délivré sur la base du contrôle continu intégral (évaluation reposant sur plusieurs épreuves) des connaissances à la fin de chaque semestre (30 crédits ECTS par semestre). Une certification de niveau en anglais est désormais obligatoire.

Le BUT permet d'acquérir 180 crédits ECTS, soit un niveau bac + 3. 120 crédits validés permettent d'obtenir le DUT (diplôme universitaire de technologie), certification intermédiaire.

Les compétences et les connaissances acquises dans le cadre d'une activité bénévole sont également validées.

Poursuite d'études

Les possibilités de poursuite d'études varient selon les spécialités et les conditions d'accès (dossier, examen, concours, entretien) sur avis de la commission pédagogique de l'université. Des paliers d'orientation sont prévus en fin de 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} semestres pour rejoindre d'autres formations (licence, BTS, écoles spécialisées, etc.). L'obtention du BUT permet de postuler directement en 1^{ère} année de master.

Accès à l'emploi

Avec un niveau bac + 3, les titulaires de BUT auront davantage accès au marché du travail.

Les débouchés sont globalement satisfaisants. Les conditions d'embauche sont plus favorables pour certaines spécialités, notamment industrielles et commerciales.

À SAVOIR

BTS / BUT : QUELLES DIFFÉRENCES ?

	Niveau	Où	Type de cursus	Évaluation
BUT	6 (Bac + 3)	Université (IUT)	Polyvalent	Contrôle continu
BTS	5 (Bac + 2)	Lycée	Spécialisé	Examen final ou contrôle en cour de formation

LES BUT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les BUT se préparent à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). L'IUT est une composante de l'Université dont l'originalité tient à l'approche professionnalisante et à la relation étroite avec les entreprises locales. L'existence d'un IUT à l'UNC permet de répondre aux besoins de formation en Nouvelle-Calédonie en formant des cadres intermédiaires rapidement opérationnels. Depuis la rentrée 2022, les IUT proposent un diplôme unique inscrit dans le format européen LMD.

BUT GEA

Le Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations se prépare en trois ans d'études après le bac en Institut Universitaire de Technologie (IUT). Il offre deux parcours possibles en fonction du profil et du projet professionnel des étudiants :

- Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F),
- Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (GEMA).

Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Objectifs

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, les organisations ont besoin de managers ayant une vision globale de la gestion des entreprises. Les étudiants formés au département GEA maîtrisent l'ensemble des outils modernes de gestion, ils savent travailler en groupe sur des projets transversaux.

Alliés précieux du chef d'entreprise, ils sont capables d'établir un diagnostic et de l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions. Leur solide compréhension de l'entreprise et leur capacité d'adaptation et d'innovation leur permet de s'intégrer sans difficulté dans le monde professionnel ou d'obtenir un socle solide de connaissances pour une poursuite d'études. Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale. Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Accès

Le BUT GEA est accessible via la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux bacheliers technologiques et généraux.

Et après...

L'obtention du BUT GEA permet d'envisager une insertion professionnelle à niveau bac + 3 (entreprises ou concours de la fonction publique) ou d'envisager une poursuite d'études en Master ou en école de commerce.

BUT MMI

Le Bachelor Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet se prépare en trois ans d'études après le bac en Institut Universitaire de Technologie (IUT). Il offre deux parcours possibles en fonction du profil et du projet professionnel des étudiants :

- Stratégie de communication numérique et design d'expérience,
- Développement web et dispositifs interactifs.

Objectifs

Les métiers du multimédia et de l'internet sont omniprésents : de la conception / réalisation de site internet (entreprises, administration...) à la gestion de communauté (animation de pages sur les réseaux sociaux), en passant par la production de contenu. La formation MMI s'attache à intégrer la dimension innovante de ce secteur en s'appuyant sur les compétences et connaissances des métiers d'aujourd'hui.

Tout au long de la formation, l'étudiant acquiert un ensemble de compétences et de savoir-faire dans les métiers du multimédia.

Il apprend à mettre en forme une stratégie de communication tout en créant et gérant les médias nécessaires à sa mise en œuvre de façon cohérente et pertinente. Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale. Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Accès

Le BUT MMI est accessible via la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux bacheliers technologiques et généraux.

Et après...

L'obtention du BUT MMI permet d'envisager une insertion professionnelle à niveau bac + 3 dans les secteurs du développement web et de la communication. La poursuite d'études est possible en Master ou écoles spécialisées.

LES BTS (BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR) LES BTSA (BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE)

Diplômes nationaux couvrant 135 spécialités (dont 16 agricoles), les BTS et les BTSA sont conçus pour répondre aux besoins des entreprises... sans empêcher les poursuites d'études.

LE BTS

Où et comment ?

Hormis les BTS prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste qui s'obtiennent en 3 ans, tous les BTS se préparent en 2 ans dans une STS (section de techniciens supérieurs) intégrée au sein de lycée public ou privé sous contrat. Les BTSA (BTS Agricoles) sont dispensés en lycée agricole. Les BTS et les BTSA peuvent aussi se préparer par l'apprentissage.

Accès

Sur sélection (bulletin scolaire + éventuellement tests et/ou entretien de motivation) avec un bac cohérent avec la spécialité de BTS envisagée. Les candidatures sont gérées via Parcoursup. L'admission des titulaires d'un bac professionnel est facilitée lorsque les élèves bénéficient d'un avis favorable du conseil de classe du lycée d'origine. Cet avis est formulé en tenant compte du dossier scolaire de l'élève, de ses compétences, de ses acquis et de ses chances de réussite dans la formation demandée.

Les titulaires d'un bac professionnel ou technologique ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » bénéficient d'une admission de droit dans les BTS et les BTSA du même domaine.

Rythme et programme

Entre 30 et 33 heures de cours hebdomadaires et 8 à 16 semaines de stage en milieu professionnel (selon les spécialités de BTS) ou 12 à 16 semaines (selon les spécialités de BTSA).

La formation comporte

- Pour les BTS, des enseignements généraux (français, mathématiques, langues, etc.) qui occupent la moitié de l'emploi du temps en 1^{ère} année et un tiers en 2^{ème} année. Pour les BTSA, les enseignements sont équilibrés entre les 2 années ou organisés à la demande de l'équipe pédagogique.

Le tronc commun dans les spécialités de BTSA rénovés concerne trois des huit épreuves (les mathématiques et l'informatique sont comptabilisées dans les enseignements professionnels).

- Des enseignements technologiques appliqués et pratiques, propres à la spécialité du BTS choisi.
- Des stages en milieu professionnel.

Des séjours à l'étranger (semestres d'études ou stage en entreprise) sont possibles pendant le cursus via le programme européen Erasmus+.

Validation du diplôme

Le diplôme national s'acquiert sur examen final et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{ère} année sont déterminants pour le passage en 2^{ème} année. Intégré au LMD, le BTS valide l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS).

Les compétences et connaissances acquises dans le cadre d'une activité bénévole seront validées. Certains lycées agricoles proposent des BTSA en semestrialisation, où toutes les capacités sont évaluées en cours de formation, sans examen terminal. Ces compétences sont valorisées dans les bulletins scolaires ou dans le livret de l'étudiant, mais ne permettent pas d'obtenir des crédits ECTS (European Credits Transfer System).

Des oraux de rattrapage pour les BTS ont été créés en 2022.

Poursuite d'études

Des passerelles permettent aux titulaires de BTS/BTSA d'intégrer les 3^{ème} et 5^{ème} semestres de parcours de BUT (accès sur dossier). Il leur est également possible de rejoindre une licence professionnelle (recrutement sur dossier), de suivre une formation complémentaire (en 1 an), d'intégrer une école d'ingénieurs, d'agronomie, vétérinaire ou une école de commerce (sélection sur concours). Une prépa ATS (adaptation technicien supérieur) est conseillée pour préparer les concours et mettre toutes les chances de son côté.

Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non).

En Nouvelle-Calédonie, le BTSA assure une très bonne insertion professionnelle. Des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.

LES BTS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LES BTS DES LYCÉES PUBLICS

Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie

BP 371 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 27 63 88

Télécopie (+687) 28 22 30

Courriel ce.9830006p@ac-noumea.nc

Site internet <http://weblpch.ac-noumea.nc/>

- **Management en Hôtellerie-Restauration (MHR)**
 - Option A Management de l'Unité de Restauration
 - Option B Management d'Unité de Production Culinaire
 - Option C Management d'unité d'hébergement
- **Gestion des transports et logistique associée**

Lycée polyvalent William Haudra

BP 42 - 98820 Wé - Lifou

Téléphone (+687) 45 18 90

Courriel ce.9830483h@ac-noumea.nc

Site internet <http://webhaudra.ac-noumea.nc/>

- **Gestion de la PME**

Lycée Dick Ukeiwë

BP 183

36 promenade de Koutio

98830 Dumbéa

Téléphone (+687) 41 01 00

Télécopie (+687) 41 01 01

Courriel ce.9830557n@ac-noumea.nc

Site internet <http://weblgn.ac-noumea.nc/>

- **Économie sociale et familiale**
- **Services et prestations des secteurs sanitaire et social**
- **Services informatiques aux organisations**
 - Option A Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux
 - Option B Solutions logicielles et applications métiers
- **Services informatiques aux organisations** (alternance)

Lycée général et agricole Michel Rocard

Route de Paouta, 98825 Pouembout

Téléphone (+687) 47 26 44

Courriel legta.pouembout@educagri.fr

Site internet <https://lyceemichelrocard.nc/>

- **BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes**
- **Pilotage de procédés**
- **Maintenance des matériels de construction et de manutention**

Lycée polyvalent Jules Garnier

65 avenue James Cook - Nouville
BP H3 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 24 35 55
Courriel ce.9830003l@ac-noumea.nc
Site internet <http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

- Assistance technique d'ingénieur*
- Bâtiment
- Management économique de la construction
- Études et réalisation d'agencement
- Électrotechnique*
- Maintenance des systèmes
 - Option A Systèmes de production
- Conseil et commercialisation de solutions techniques

* La classe préparatoire spécifique pour les écoles d'ingénieurs ATS est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS industriel (Maintenance industrielle, Assistant technique d'ingénieur et Électrotechnique). En un an, elle prépare les élèves aux concours réservés à cette filière.

Lycée Lapérouse

5, rue Georges Baudoux - Pointe de l'Artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa
Téléphone (+687) 28 33 60
Courriel ce.9830002k@ac-noumea.nc
Site internet <http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>

- Support de l'action managériale (SAM)
- Gestion de la PME
- Communication
- Commerce international (référentiel commun européen)
- Comptabilité et gestion
- Management commercial opérationnel
- Négociation et digitalisation de la relation client
- Tourisme

Lycée Antoine Kéla

BP 147 - 98822 Poindimié
Téléphone (+687) 42 73 62
Courriel ce.9830507j@ac-noumea.nc
Site internet <http://webkela.ac-noumea.nc/>

- Gestion de la PME

Lycée polyvalent du Mont-Dore

Avenue des 2 baies, St Michel
BP 865 - Mont-Dore
Téléphone (+687) 45 48 44
Courriel ce.9830693L@ac-noumea.nc
Site internet <http://webmontdore.ac-noumea.nc>

- Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique - Spécialité Informatique et Réseaux
- Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique - Spécialité Électronique et Réseaux
- Métiers des services à l'environnement

LES BTS DES LYCÉES PRIVÉS

Lycée Blaise Pascal (DDEC)

22, rue Blaise Pascal
BP 8193 - 98870 Nouméa
Téléphone (+687) 26 16 66
Courriel dir.lyc.bpascal@ddec.nc
Site internet <http://blaisepascal.ddec.nc>

- Gestion de la PME
- Support de l'action managériale
- Comptabilité et gestion
- Management commercial opérationnel
- Banque

Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny (DDEC)

45 Rue de l'Alma - Nouméa
BP 8010 - 98807 Nouméa
Téléphone (+687) 28 41 33
Courriel sec.lp.sjcluny@ddec.nc
Site internet <http://lpsjc.ddec.nc/>

- Support de l'action managériale
- Négociation et digitalisation de la relation client
- Assurance

Lycée Professionnel Saint Jean XXIII (DDEC)

Route du Mont Mou - Païta

BP 32 – 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 31 28

Courriel sec.lp.jean23@ddec.nc

Site internet <http://jean23.ddec.nc/>

- **Management en Hôtellerie-Restoration**
 - Option B Management d'Unité de Production Culinaire

Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)

538 rue Charles Beautemps-Beauprès - Mont Dore

BP 1728 - 98810 Mont-Dore

Téléphone (+687) 41 72 71

Télécopie (+687) 43 53 65

Courriel sec.lp.spchanel@ddec.nc

Site internet <http://lpchanel.ddec.nc/>

- **Professions immobilières**

Lycée François d'Assise (DDEC)

BP 33 - 98870 Bourail

Téléphone (+687) 44 13 76

Télécopie (+687) 44 15 05

Courriel sec.lp.fassise@ddec.nc

Site internet <https://lpfabourail.net/>

- **Gestion des petites et moyennes entreprises**
- **Management commercial opérationnel**

Lycée Apollinaire Anova (DDEC)

BP 126 - 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 34 22

Télécopie (+687) 35 37 88

Courriel sec.lyc.aanova@ddec.nc

Site internet <http://anova.ddec.nc/>

- **Services et prestations des secteurs sanitaire et social**
- **Économie Sociale Familiale**

Lycée Professionnel Marcellin Champagnat (DDEC)

Route territoriale 1 - Païta

BP 13 - 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 31 24

Télécopie (+687) 35 37 56

Courriel sec.lp.mchampagnat@ddec.nc

Site internet <http://lpmc.ddec.nc/>

- **Maintenance des systèmes**
 - Option A Systèmes de production
(en partenariat avec le lycée Apollinaire Anova de Païta)

LES BTS PAR ALTERNANCE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

Les avantages de l'alternance; étudier tout en étant salarié (percevoir un salaire), appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience significative en entreprise. Il s'agit d'un engagement important de l'apprenti qui lui permet une meilleure intégration à l'issue de sa formation.

Chambre de Commerce et d'Industrie

CCI Apprentissage - POINT A

14, rue de Verdun - Nouméa

Téléphone (+687) 24 69 49

Courriel contact@pointa.nc

Site internet <http://www.pointa.nc>

- **Gestion de la PME**
- **Comptabilité et gestion**
- **Négociation et digitalisation de la relation client**
- **Gestion des transports et logistique associée**

INFO+

DEUST PRÉPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE

DIPLÔME DE NIVEAU BAC + 2

Le préparateur en pharmacie est un employé hautement qualifié. Il connaît les médicaments et leur usage.

Sous la responsabilité d'un pharmacien, il effectue les missions suivantes :

- analyse réglementaire d'ordonnance ou de demande de produits de santé, de produits diététiques, cosmétiques et d'hygiène corporelle,
- délivrance des produits de santé demandés et conseils aux patients/clients,
- gestion des stocks,
- participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients,
- accueil du public et vente,
- fonctions administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments et matériels,
- participation à la démarche d'assurance qualité,
- préparations, conditionnement, étiquetage et tarification.

Accès à la formation

L'accès est sélectif, pré-inscription sur **Parcoursup NC**.

INFO+

DEUST CONDUITE DE TRAVAUX ET ÉCO CONSTRUCTION

FORMATION DIPLÔMANTE DE TYPE BAC+2 EN ALTERNANCE SUR UNE DURÉE DE 2 ANS

Pour y accéder, il faut être titulaire d'un BAC dans le domaine de la construction ou, d'une expérience équivalente:

Les débouchés

- Technicien / Technicienne d'étude BTP
- Assistant conducteur / Assistante conductrice de travaux BTP
- ssistant conducteur / Assistante conductrice de travaux de bâtiment
- Chef / Cheffe de chantier de bâtiment

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

L'équipe du CNAM NC (cf. p.44) 28 37 07 ou par e-mail info@acestecnam.nc

L'équipe de l'AFBTP 28 90 65 ou par e-mail afbtp@afbtp.nc

À SAVOIR

Un centre de formation par alternance (CFA) s'est ouvert à la rentrée 2023 pour permettre le déploiement de sections d'alternance dans les établissements publics de la Nouvelle-Calédonie. Il est porté par le GRETA Interprovincial de la Nouvelle-Calédonie (cf.p.44) <https://greta.nc/>.

Des classes accueillent des élèves/étudiants sous voie scolaire et des salariés ayant le statut d'alternant dans les établissements publics. Si la modalité d'apprentissage diffère, la qualification obtenue est sanctionnée par le même diplôme.

Les informations générales sur l'alternance sont consultables sur le site de la DFPC <https://dfpc.gouv.nc/>

LES CPGE (CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES)

Exigeantes, les classes prépa dites aussi « CPGE » sont la principale voie d'accès à de nombreuses écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles.

LEXIQUE DES PRÉPAS

Scientifiques et technologiques - voie générale

MP : mathématiques, physique

MP2I : mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPI : mathématiques, physique et informatique

MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC : physique - chimie

PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PT : physique, technologie

PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

Scientifiques et technologiques - voie technologique

TB : technologie, biologie

TPC : technologie, physique - chimie

TSI : technologie, sciences industrielles

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

ATS : adaptation technicien supérieur (pour les diplômés d'un BTS)

Littéraires et artistiques

ENS : école normale supérieure

IEP : institut d'études politiques

LSS : lettres et sciences sociales

Économiques

ECT : économique et commerciale, voie technologique

ECG : économique et commerciale, voie générale

LES PRÉPAS

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur 2 ans (4 semestres) principalement au sein des lycées.

On distingue trois filières :

- économique,
- littéraire,
- scientifique.

Elles mènent aux différentes écoles recrutant sur concours spécifiquement conçus pour les candidats de prépa.

La formation alterne cours théoriques, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP) en prépa scientifique, devoirs sur table et interrogations orales (appelées « colles »).

Le premier semestre est aménagé pour constituer une transition plus douce entre le rythme du lycée et celui très intense de la prépa.

Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

Les CPGE accueillent les titulaires d'un bac général ou technologique selon les filières. Quelques classes spécifiques accueillent des bacheliers professionnels pour 3 ans.

Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. Bien s'organiser est essentiel afin de pouvoir fournir un effort régulier sur 2 années.

Conditions de la réussite en CPGE : réviser régulièrement dans toutes les matières, développer le travail personnel en classe, pendant les heures de colles et à la maison, enrichir sa culture générale, s'entraîner aux concours, travailler en équipe.

Validation des études

Le passage de 1^{ère} en 2^{ème} année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le redoublement de la 1^{ère} année n'est possible qu'en changeant de filière.

Le contrôle continu permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le niveau étant élevé, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en Terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

Inscrites dans le LMD, les CPGE permettent d'obtenir des crédits européens (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux grandes écoles, avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des prépas littéraires, le nombre de places en ENS (Écoles normales supérieures) est limité, comme à Chartes ou à Saint-Cyr. Mais les débouchés sont plus variés qu'on ne le croit : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, IEP, université (licences)...
- Les sortants de prépa arts et design intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art.
- La grande majorité des élèves de prépas scientifiques intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Quelques-uns entrent dans une ENS, une école vétérinaire, une grande école militaire ou une école d'actuariat.
- À l'issue des prépas économiques, une large majorité d'étudiants intègre une école de commerce et de management. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS ou en écoles de statistique.

Les étudiants, s'ils n'ont pas obtenu l'école de leurs vœux, peuvent refaire la 2^{ème} année de prépa, avec l'accord du conseil de classe, ou se réorienter. Des passerelles existent pour faciliter les poursuites d'études à l'université sans perdre d'année grâce à des conventions entre lycées et universités et à la validation des ECTS.

PRÉPAS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Les prépas Chartes associent français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), langues vivantes... et, en option, grec.

Les prépas arts et design combinent création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, langues vivantes, des sciences et des techniques.

Les prépas lettres proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, langues vivantes, langues et cultures de l'Antiquité... et, en option : grec, latin, géographie ou arts. La 1^{ère} année est commune aux prépas Ulm et Lyon, qui ne se différencient qu'en 2^{ème} année.

Les prépas lettres et sciences sociales comportent français, philosophie, histoire, langues vivantes, mathématiques, sciences sociales... et, en option : grec, latin, sciences sociales ou géographie, notamment.

Les prépas Saint-Cyr lettres ont un programme similaire aux prépas lettres. S'y ajoutent des mathématiques et un enseignement sportif renforcé.

PRÉPAS SCIENTIFIQUES

Les prépas scientifiques destinées aux bacheliers généraux avec spécialité scientifique sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{ère} année dans cinq voies : BCPST, MP2I, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^{ème} année sur BCPST, MP, MPI, PC, PSI, PT.

- En BCPST, la formation aborde les sciences de la Terre, Biologie et les géosciences, la physique-chimie et les mathématiques.
- En MP2I, les sciences informatiques, l'ingénierie, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures.
- En MPSI, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures, sans oublier la chimie et les sciences industrielles de l'ingénieur ou l'informatique.
- En PCSI, les mathématiques, la physique et la chimie sont au cœur de la formation, avec davantage de place accordée à l'expérimentation qu'en MPSI.
- En PTSI sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de mathématiques, de sciences physiques et des TP en technologie industrielle.

D'autres prépas scientifiques sont réservées aux bacheliers technologiques, provenant de diverses séries.

- Les TB, qui accueillent les STL et les STAV, abordent les mathématiques, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.
- Les TPC, qui accueillent les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire mais aussi spécialité biochimie, biologie et biotechnologies et les STI2D, privilégient les mathématiques, la physique-chimie et l'informatique.
- Les TSI, qui accueillent les STI2D et les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associent mathé-

matiques, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

PRÉPAS ÉCONOMIQUES

Les prépas économiques et commerciales accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

La voie ECG (économique et commerciale générale) pour les bacheliers généraux, propose un tronc commun en lettres, philosophie et langues et donne à choisir entre deux enseignements en mathématiques et en sciences humaines.

La voie ECT (économique et commerciale technologique) réservée aux bacheliers STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.

Les prépas économie-gestion proposent deux voies :

- **la voie D1**, met l'accent sur le droit, l'économie, le management,
- **la voie D2**, sur l'économie et la gestion.

Y sont admis les bacheliers généraux ou STMG.

APRÈS LES PRÉPAS, LES GRANDES ÉCOLES

Les écoles d'ingénieurs recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST, MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-bac + 2). Les écoles à dominante technologique offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent aussi des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les écoles d'ingénieurs en agronomie et les écoles vétérinaires recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST et TB (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-bac + 2).

Les écoles de commerce recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires, et quelques-unes après une prépa ATS (1 an post-bac + 2 ou L2 validée).

Les écoles de statistique ou d'actuariat recrutent à l'issue des prépas scientifiques (MP, PC, PT, PSI), mais aussi à l'issue des prépas économiques (ECG) ou lettres et sciences sociales (LSS). Les ENS de Paris-Saclay, de Paris-Ulm, de Lyon et de Rennes recrutent, selon les spécialités, à l'issue des prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques. Objectif : former des enseignants-chercheurs.

L'École nationale des Chartes forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou après une prépa lettres Ulm (concours B).

L'École de Saint-Cyr prépare aux carrières d'officiers dans l'armée de terre. Accès post-prépa Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales.

Les autres grandes écoles militaires (École de l'air, École navale, Polytechnique) recrutent à l'issue des prépas scientifiques. Ces écoles organisent leurs formations en 3 à 5 ans. La plupart sont accessibles par d'autres voies que les concours CPGE, notamment via les admissions parallèles.

À SAVOIR

D'autres « prépas » donnent accès aux écoles d'ingénieurs. Ne pas confondre avec les CPGE scientifiques.

- **Les cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.
- **Les prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.
- **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Les concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires instituent des quotas de places par filières équilibrant les chances au concours entre bacheliers généraux et technologiques.

INFO+

LA VOIE TECHNOLOGIQUE, VERS DES PARCOURS D'EXCELLENCE ET DE RÉUSSITE

L'enseignement technologique se caractérise par des méthodes inductives (les théories sont déduites de cas particulier) adaptées à des objets d'études concrets et par un objectif de poursuite d'études supérieures.

Les bacheliers technologiques ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un BUT après le baccalauréat, suivi éventuellement d'une licence professionnelle. Pour les plus motivés d'entre eux, avec un bon dossier, ils peuvent envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, en passant directement par une classe préparatoire par exemple, ou après un BTS.

LES CPGE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Des classes préparatoires sur le territoire à proximité des familles pour des études d'excellence. Un effectif limité, un encadrement important dont des heures hebdomadaires individualisées pour acquérir un socle de culture générale solide et des méthodes de travail efficaces. Un semestre de préparation supplémentaire, un énorme avantage pour les concours métropolitains

CPGE ÉCONOMIQUE ECT AU LYCÉE DICK LIKEIWË

La classe préparatoire Économique et Commerciale Technologique (ECT) prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement dans tous les domaines : marketing, finance, ressources humaines, conseil, commerce international.

Cette classe préparatoire est ouverte exclusivement aux bacheliers STMG (toutes spécialités) avec l'ambition de poursuivre des études longues (Bac + 5).

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour préparer l'entrée dans les différentes écoles de commerce et l'ENS Cachan.

L'organisation des enseignements permet un niveau renforcé en mathématiques, culture générale, langue vivante étrangère et donc une meilleure préparation aux concours.

Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European Credits Transfer system) dans le cadre du système européen, à la fin de la 2^{ème} année et intégrer, après avis d'une commission, un cycle universitaire en licence.

CPGE ÉCONOMIQUE ECG AU LYCÉE DICK LIKEIWË

La classe préparatoire Économique et Commerciale Générale (ECG) Option Mathématiques Appliquées & Economie, Sociologie et Histoire du monde contemporain, plus connue sous le nom « prépa HEC », prépare aux concours des écoles polyvalentes, forme aux fonctions d'encadrement et management dans tous les domaines : marketing, finance, conseil, commerce international, ressources humaines, mais aussi événementiel, humanitaire...

Cette classe préparatoire est ouverte en priorité aux bacheliers généraux et ayant suivi l'option mathématiques.

L'organisation des enseignements permet un niveau renforcé en économie, sociologie et histoire du monde contemporain, culture générale, langues vivantes et en mathématiques appliquées et informatique.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour rentrer dans les différentes écoles de commerce. D'autres concours sont envisageables : École Normale Supérieure de Cachan option économie gestion, l'École spéciale militaire de St Cyr, l'ENASS (École nationale des assurances).

Certains concours de la fonction publique seront aussi possibles avec quelques préparations spécifiques. Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European Credits Transfer System) dans le cadre du système européen, à la fin de la première ou deuxième année et intégrer un cycle universitaire en licence économie-gestion.

CPGE LETTRES L/SH AU LYCÉE LAPÉROUSE

La classe préparatoire Lettres et Sciences Humaines, Arts et Langues dispense un enseignement pluridisciplinaire (philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et options...).

Cette CPGE est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général.

Cette filière requiert de la part de l'élève un bon niveau dans toutes les disciplines littéraires et l'aptitude à travailler de façon régulière et soutenue.

La classe préparatoire aux grandes écoles littéraires L/SH prépare en deux années (lettres supérieures ou « hypokhâgne », et première supérieure ou « khâgne »), aux concours d'entrée de l'École Normale Supérieure, l'ENS Lyon. La plupart des épreuves écrites de ces concours sont communes et constituent la « Banque d'Épreuves Littéraires » (BEL), retenue par un certain nombre de grandes écoles comme base d'évaluation pour leur recrutement (l'École des Chartes, l'École spéciale militaire de St Cyr, IEP Lyon et Lille...). La classe préparatoire aux grandes écoles littéraires LSH permet également d'accéder à certaines écoles de commerce par le biais de la BCE (Banque d'Épreuves Communes) et ECRICOME.

L'élève peut aussi, à la fin de chaque année, rejoindre le cursus universitaire par le biais de l'attribution de crédits équivalents à ceux d'une année universitaire (60 ECTS par an). Une convention entre le lycée Lapérouse et l'UNC sécurise les parcours des étudiants dans le supérieur.

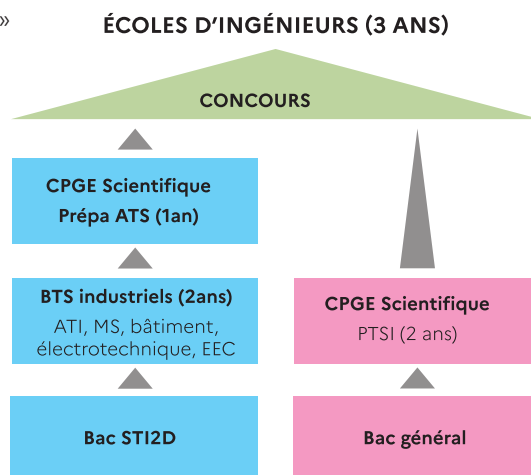
De multiples débouchés existent dans les carrières de la fonction publique, le professorat, les métiers de la culture et de la communication.

CPGE SCIENTIFIQUE PTSI AU LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER

La classe préparatoire « Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur » est accessible aux titulaires du baccalauréat général (un bon niveau scientifique et de grandes capacités de travail sont indispensables), motivés par les systèmes industriels. Résultats, assiduité et appréciations sont examinés.

La prépa PTSI associe à parts égales mathématiques, sciences physiques et sciences industrielles pour l'ingénieur. L'objectif est de développer un esprit de rigueur, l'autonomie, des méthodes et puissance de travail.

Elle donne accès, en 2^{ème} année, aux classes PT (Physique, Technologie) ou PSI (Physique, Sciences de l'Ingénieur) puis une 2^{ème} année bis de février à avril – période de formation supplémentaire spécifique à la Nouvelle-Calédonie due au décalage calendaire. Ces classes ouvrent les portes de plus de 150 écoles d'ingénieurs dont les plus prestigieuses (Polytechnique, Centrale-Supelec, Mines, Arts et Métiers), aux écoles militaires (École de l'air, Saint-Cyr, École navale) ainsi qu'aux écoles d'enseignement et de recherche (Écoles Normales Supérieures Paris Ulm, Paris Saclay, Rennes). Les écrits des concours se déroulent à Nouméa. En cas d'admissibilité, les oraux ont lieu en métropole généralement à Paris.



INFO+

LA CLASSE PRÉPARATOIRE SCIENTIFIQUE ATS

La classe préparatoire ATS « Adaptation Technicien Supérieur » constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs.

Elle s'adresse à tout étudiant titulaire d'un BTS scientifique, sérieux, motivé, désirant poursuivre ses études en école d'ingénieurs. Elle les prépare aux différents concours d'entrée. La formation se déroule sur 1 an et trois mois (de février au mois d'avril de l'année suivante).

Renseignements auprès du Lycée Jules Garnier.

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

De nombreuses écoles spécialisées offrent aux bacheliers des formations professionnelles permettant d'exercer dans les secteurs les plus variés. Selon leur statut, les établissements délivrent un diplôme national, un diplôme visé, un diplôme reconnu par l'État ou par le milieu professionnel, ou un diplôme d'école.

Les écoles d'architecture

20 écoles reconnues par l'État et l'Ordre des architectes (Ensa, écoles nationales supérieures d'architecture) conduisent au DE (diplôme l'État) d'architecte. Une école privée (ESA Paris) et une école d'ingénieurs (Insa Strasbourg) forment également des architectes.

Durée : 5 ans.

Accès : sur dossier et épreuves avec le bac (bac + 1 pour l'Insa).

Les écoles d'art

Arts plastiques, arts appliqués, art du spectacle, histoire de l'art ... Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. Accès sélectif avec le bac. Certains candidats passent par une année préparatoire.

Plusieurs établissements publics (dont Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boullé à Paris, Esaat Roubaix, Alain Colas à Nevers, La Martinière-Diderot à Lyon), ou privés préparent au DN MADE en 3 ans (diplôme national des métiers d'art et du design), qui conduit ensuite au DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).

Accès DN MADE avec le bac ou équivalent + dossier + projet de formation motivé, voire dossier de travaux artistiques.

Une quarantaine d'écoles publiques délivrent, en 3 ou 5 ans après le bac, **des diplômes nationaux DNA (diplôme national d'art)** puis le **DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique)** pour les écoles des beaux-arts ou bien spécifiques Ensci-les ateliers, Ensad et Beaux-arts de Paris.

Accès DNA avec le bac ou diplôme équivalent + Concours.

Possibilité de s'inscrire en année préparatoire artistique (prépas publiques du ministère de la Culture ou de l'Éducation nationale et de la jeunesse) pour préparer le concours d'entrée.

Très nombreuses, les écoles d'art privées sont souvent coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

Les écoles de musique et de danse

Une quinzaine d'établissements (publics ou privés) sont habilités à délivrer le **DNSP (diplôme national supérieur professionnel) de musicien ou de danseur** en 3 ou 4 ans.

Accès : bac, DNOP (diplôme national d'orientation professionnelle), DEM (diplôme d'études musicales), DEC (diplôme d'études chorégraphiques) ou DET (diplôme d'études théâtrales) + auditions + entretien de motivation. Aucun diplôme requis aux concours d'entrée des CNSMD (Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse) mais limite d'âge selon les disciplines.

Les élèves inscrits au DNSP peuvent préparer en parallèle une licence musicologie ou arts du spectacle avec parcours danse dans une université partenaire.

De nombreuses écoles privées, non reconnues par l'État, proposent des formations (en 2 ou 3 ans) d'artiste-interprète (chanteur, musicien, danseur, artiste de comédie musicale...). **Accès** : sans le bac et sans limite d'âge + audition (morceau de musique ou chorégraphie). Elles ne débouchent sur aucun titre professionnel ni diplôme.

Une trentaine de CRR (conservatoires à rayonnement régional) et de CRD (conservatoires à rayonnement départemental) proposent un cycle d'enseignement professionnel initial de 2 à 4 ans menant au DNOP. D'autres délivrent le DEM ou encore le DEC. **Accès** : audition + concours.

Les écoles d'audiovisuel

Les écoles d'audiovisuel privées sont nombreuses et proposent diverses spécialisations. Elles délivrent des diplômes qui se préparent en 2 ou 3 ans. **Accès** : bac ou diplôme équivalent + concours.

L'Ensatt (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) à Lyon propose un parcours acteur en 3 ans menant à un certificat d'école aux titulaires du bac recrutés sur concours.

Les écoles d'art dramatique

13 écoles supérieures d'art dramatique forment en 3 ans au **DNSP (diplôme national supérieur professionnel) de comédien.**

Accès : titulaires du bac de 18 à 25 ans ayant suivi un cours de théâtre agréé pendant au moins 1 an + concours.

Les écoles de comédie et de théâtre

Cours Simon, cours Florent, cours Cochet : ces écoles privées, non reconnues par l'État, ne délivrent aucun titre professionnel ni diplôme... mais jouissent d'une solide réputation auprès des professionnels. Elles proposent une formation en 2 ou 3 ans (une dizaine d'heures hebdomadaires organisées en matinée, après-midi ou soirée). À noter : coût élevé.

Les écoles de cirque et mime

Seuls trois établissements (CFA des arts du cirque de l'Académie Fratellini à Saint-Denis, Ensac à Châlons-en-Champagne, Esacto'Lido à Toulouse) délivrent le **DNSP (diplôme national supérieur professionnel) d'artiste de cirque** en 3 ans.

Accès : bac + concours.

Différents cours et ateliers privés enseignent le mime. Parmi eux, l'Académie européenne de théâtre corporel-Studio Mage-ria et l'École internationale de mime corporel dramatique offrent une formation d'artiste mime certifiée de niveau bac + 2.

Les écoles de communication

Majoritairement privées (et payantes), les écoles de communication proposent des formations en 3 à 5 ans. Elles délivrent des diplômes d'école, des diplômes reconnus par l'État ou des diplômes inscrits au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

Le Celsa (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication), établissement public, est rattaché à Sorbonne Université et membre de la CGE (Conférence des grandes écoles). Très appréciée des professionnels, elle est l'école de référence dans le domaine de la communication.

Accès : bac + sélection (concours).

Les écoles du journalisme

Pour se former au journalisme, deux formations reconnues par la CPNEJ (Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes) recrutent pour **un cursus en 3 ans au sein du BUT (bachelor universitaire de technologie) de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Cannes et du BUT de l'IUT de Lannion.**

Accès : bac + dossier + tests écrits + entretien.

Plusieurs écoles privées non reconnues par la profession permettent également de se former (de 1 an à 4 ans) au journalisme (EDJ Nice, ESJ Paris, IEJ, ISCPA, etc.).

Accès : bac + dossier + tests et/ou entretien. À noter : les frais de scolarité peuvent être élevés.

Les écoles d'ingénieurs

Une centaine d'écoles d'ingénieurs sont accessibles directement avec le bac (général, voire STI2D, STL ou STAV) via Parcoursup sur dossier et/ou concours. La formation (5 ans) comporte un cycle préparatoire (2 ans), suivi d'un cycle ingénieur (3 ans). Certaines écoles offrent des cycles préparatoires communs ouvrant aux écoles de leur réseau.

Une centaine d'écoles recrutent avec un bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au diplôme d'ingénieur.

Accès : sur concours.

Les écoles de commerce et de management

Une vingtaine d'EGC (écoles de gestion et de commerce) et une vingtaine d'ESC (écoles supérieures de commerce) accueillent les titulaires du bac sur concours pour les former en 3 ans au bachelor, qui confère le grade de licence (bac + 3). Une dizaine d'écoles reconnues proposent des bachelors visés en 4 ans : les BBA (bachelors in business administration). Enfin, une quarantaine d'écoles accueillent les titulaires du bac pour 5 ans d'études.

Accès : bac + concours commun Sesame.

Après un bachelor ou un BBA, les étudiants peuvent poursuivre leurs études pour obtenir un bac + 5, si leur école confère le grade de licence.

Les écoles vétérinaires

Le métier de vétérinaire exige l'obtention du **DE (diplôme d'État) de docteur vétérinaire**. Le cursus dure 6 ans pour les candidats post-bac, 5 ans pour les élèves issus des autres voies d'accès. Il est dispensé dans l'une des 4 ENV publiques (écoles nationales vétérinaires : Maisons-Alfort, Toulouse, Nantes et Lyon) ou dans l'école vétérinaire privée UniLaSalle de Rouen.

Accès : via Parcoursup, bac + concours (commun aux quatre ENV et concours propre pour UniLaSalle).

Toutes ces écoles dépendent du ministère chargé de l'Agriculture.

Les écoles du paramédical

La plupart des métiers du paramédical (aide-soignant/ aide-soignante, infirmier/infirmière, orthophoniste...) s'exercent avec un **DE (diplôme d'État) ou un CC (certificat de capacité)**. La formation dure le plus souvent 3 ans (4 ans pour le DE de masseur-kinésithérapeute après un bac + 1 ; 5 ans pour le CC d'orthophoniste et les diplômes d'ostéopathe et de chiropracteur). Le DE de puéricultrice se prépare en 1 an après un DE d'infirmier ou de sage-femme.

Accès : bac + dossier + entretien.

Certains DE sont accessibles sans diplôme préalable et proposent une durée d'études courte. Il s'agit des DE d'ambulancier (18 semaines), DE d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture (1 an).

Toutes ces formations se déroulent en école spécialisée, en institut de formation (pour certains rattachés à des universités) ou à l'université dans le cas des CC.

Les écoles du social

Près de 300 établissements (écoles publiques, centres privés agréés, centres de formation d'apprentis) préparent aux **DE (diplômes d'État) d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé...** La formation peut être coûteuse, mais des dispositifs d'aide au financement sont mis en place. Selon le DE et son niveau, les études peuvent durer 1, 2 ou 3 ans après le bac.

Les DE d'accompagnant éducatif et social, d'assistant familial, de moniteur-éducateur et de technicien de l'intervention sociale et familiale sont accessibles sans le bac.

Les écoles de l'hôtellerie-restauration

Une dizaine d'écoles spécialisées (le Cordon bleu, École Ferrandi, Institut Paul Bocuse, etc.) proposent des formations (de 1, 2 ou 3 ans) aux métiers de la restauration. Souvent réputées, en France comme à l'étranger, elles sont réservées aux étudiants réellement motivés, auxquels elles délivrent des certificats d'école ou des diplômes inscrits au RNCP, qui ciblent un métier bien particulier. Souvent privées, ces écoles demandent des frais de scolarité parfois très élevés.

Les écoles du tourisme

Spécialisées en management du tourisme et de l'hôtellerie, une vingtaine d'écoles privées proposent des formations (en 2 à 5 ans) plus ou moins reconnues par la profession. Souvent coûteux, ces cursus débouchent sur des certificats d'écoles ou sur des formations enregistrées au RNCP. Certains établissements sont adossés à des écoles de commerce.

Les écoles de la Défense

Armée de terre, Armée de l'air et de l'espace, Marine nationale, Direction générale de l'armement, Service de santé des armées offrent toute une palette de métiers, accessibles à différents niveaux d'études. Des tests de sélection (notamment sportifs) débouchent sur la signature d'un contrat (avec durée d'engagement variable), suivie d'une formation adaptée au futur métier. Avec le bac, priorité aux métiers du corps des sous-officiers. À noter : sans diplôme, possibilité de débiter comme militaire du rang ou matelot de la flotte dans la Marine nationale.

Pour être recruté, il faut avoir effectué la JDC (journée défense et citoyenneté) et être physiquement et médicalement apte.

Les écoles de la gendarmerie

La Gendarmerie nationale offre des carrières opérationnelles à différents niveaux de recrutement. Elle forme les élèves sans diplôme au métier de gendarme adjoint sur le terrain. Sélection sur épreuves, pour les candidats âgés de 17 à 26 ans à la date de dépôt de la candidature.

Accès : bac + sélection pour le métier de sous-officier.

Pour être recruté, il faut avoir effectué la JDC (journée défense et citoyenneté) et être physiquement et médicalement apte.

Les écoles de la police

L'accès en école de police se fait sur concours externes et internes nationaux, Île-de-France ou déconcentrés en outre-mer pour devenir gardien de la paix, officier et commissaire de police. Les futurs fonctionnaires sont recrutés de 17 à 35 ans selon les concours et à différents niveaux de formation de bac à bac + 5. La formation dure de 1 à 2 ans. Les élèves en école de police sont rémunérés durant leur cursus.

Les IEP

11 instituts d'études politiques (Sciences Po) recrutent pour 5 ans d'études dans des domaines variés (communication, relations internationales, économie - gestion...). Ils délivrent des diplômes propres pouvant, pour certains, conférer le grade de master.

Accès : bac + dossier + entretien et/ou concours.

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LE DCG - DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Premier jalon de la filière expertise comptable, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) se prépare en 3 ans et confère le grade de licence. Diplôme professionnel, il permet un accès direct au monde professionnel ou encore de prolonger son cursus. Les atouts du diplôme sont :

- grade Licence,
- formation professionnalisante (12 semaines de stage),
- nombreux débouchés,
- rémunération intéressante,
- poursuite d'étude possible en Master et au-delà.



Où

Lycée Dick Ukeiwë

Téléphone (+687) 41 01 00

Courriel ce.9830557n@ac-noumea.nc / dcg.lgn@gmail.com

Conditions d'admission

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (STMG) après une sélection par une commission. L'admission est possible en 2^{ème} année de DCG avec un BTS Comptabilité Gestion ou un BUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière.

Profil de l'étudiant

L'étudiant qui entreprend des études en DCG doit être :

- motivé,
- rigoureux et méthodique,
- assidu,
- autonome,
- avoir des qualités d'expression écrite et orale.

Il est vivement recommandé aux étudiants de s'informer sur les métiers du conseil économique, juridique et comptable aux entreprises avant d'entrer en DCG (cabinet d'expertise comptable, cabinet de commissariat aux comptes, service administratif et financier des entreprises).

Évolution professionnelle et débouchés

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion est une licence. Les titulaires ont accès à une grande palette de métiers :

- chef(fe) comptable,
- contrôleur de gestion,
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable,
- assistant(e) direction des ressources humaines,
- fonction achat et gestionnaire de stock,
- cadre dans la fonction publique,
- responsable de la rémunération...

Et après...

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre des études pour préparer le **DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité de Gestion) bac +5** puis le **DEC (diplôme d'expertise comptable) après 3 années de pratique professionnelle en cabinet d'expertise comptable**, nécessaires pour se présenter aux épreuves, bac + 8.

Un master des universités en comptabilité, audit, contrôle de gestion, finance des entreprises, droit des affaires, fiscalité, enseignement éducation et formation...

Informations sur Internet

Fiche du lycée <https://weblgn.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique281>

Fiche ONISEP : <https://www.onisep.fr/formation/les-principaux-domaines-de-formation/la-filiere-expertise-comptable/le-dcg-diplome-de-comptabilite-et-de-gestion>

LE CS - CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (EX. MENTION COMPLÉMENTAIRE)

Diplôme national professionnel de niveau bac, le Certificat de spécialisation (CS) se prépare en un an après un CAP ou un bac professionnel ou technologique. L'objectif est l'acquisition de compétences complémentaires ou d'une spécialisation afin de mieux s'adapter à l'emploi. Diplôme d'insertion professionnelle dont la spécialité correspond à l'exercice d'un métier.

En Nouvelle-Calédonie, les CS sont dispensées en lycée professionnel. La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et la formation en milieu professionnel. Les enseignements sont essentiellement professionnels, il n'y a pas d'enseignement général en CS, à la différence des autres diplômes professionnels. Toutefois certains CS comportent un enseignement de langue vivante.

Procédure d'admission

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août.

La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

Certains CS sont accessibles via Parcoursup, la plateforme de préinscription en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur.

Les CS accessibles après le CAP

Lycée professionnel commercial et hôtelier A. Escoffier

2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie

BP 371 - 98845 Nouméa

Téléphone (+687) 27 63 88

Télécopie (+687) 28 22 30

Courriel ce.9830006p@ac-noumea.nc

Site internet <http://weblpch.ac-noumea.nc/>

- CS Cuisinier en desserts de restaurant
- CS Employé de bar

Lycée Professionnel Saint Jean XXIII (DDEC)

Route du Mont Mou - Païta

BP 32 - 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 31 28

Courriel sec.lp.jean23@ddec.nc

Site internet <http://jean23.ddec.nc/>

- CS Employé de bar
- CS Employé traiteur

Les CS accessibles après le Bac

Lycée polyvalent Jules Garnier

65 avenue James Cook - Nouville

BP H3 - 98849 Nouméa

Téléphone (+687) 24 35 55

Courriel ce.9830003l@ac-noumea.nc

Site internet <http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

- CS Maintenance des installations oléo-hydrauliques et pneumatiques

Lycée François d'Assise (DDEC)

BP 33 - 98870 Bourail

Téléphone (+687) 44 13 76

Télécopie (+687) 44 15 05

Courriel sec.lp.fassise@ddec.nc

Site internet <https://lpfabourail.net/>

- CS Accueil - Réception

Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)

538 rue Charles Beautemps-Beauprès - Mont Dore

BP 1728 - 98810 Mont-Dore

Téléphone (+687) 41 72 71

Télécopie (+687) 43 53 65

Courriel sec.lp.spchanel@ddec.nc

Site internet <http://lpchanel.ddec.nc/>

- CS Accueil - Réception
- CS Assistance Conseil vente à distance

Lycée polyvalent Do Kamo (association Do Kamo)

BP 615 – 98845 Nouméa CEDEX

Téléphone (+687) 28 43 51

Télécopie (+687) 26 02 86

Courriel dokamo@lagoon.nc

site internet <http://www.dokamo.nc>

- CS Encadrement secteur sportif
option activités physiques pour tous

LA FCIL - FORMATION COMPLÉMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE

Formation complémentaire rapide et unique qui répond aux besoins du marché de l'emploi local. Elle ne débouche pas sur un diplôme mais donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation reconnue dans la région où elle a été obtenue. L'ouverture d'une FCIL se fait en fonction des demandes de la part des entreprises et/ou en fonction d'un nombre suffisant de candidats.

Dispensées au sein d'un lycée professionnel ou en école privée, elles permettent d'acquérir en 1 an, souvent à temps plein, avec une alternance école-entreprise forte, une spécialisation plus pointue. La formation dure entre 6 mois et 1 an. La FCIL vise une insertion directe dans la vie professionnelle locale.

Procédure d'admission

La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil. Renseignez-vous régulièrement auprès des établissements.

Lycée Professionnel Gabriel Rivat (DDEC)

BP 72 – 98824 Pouébo

Téléphone (+687) 47 35 35

Télécopie (+687) 47 50 62

Courriel dir.lp.grivat@ddec.nc

Site internet <https://cscpouebo.ddec.nc/>

- FCIL Pâtisserie

Lycée François d'Assise (DDEC)

BP 33 - 98870 Bourail

Téléphone (+687) 44 13 76

Télécopie (+687) 44 15 05

Courriel sec.lp.fassise@ddec.nc

Site internet <https://lpfabourail.net/>

- FCIL E-commerce et webmarketing

Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)

538 rue Charles Beutemps-Beauprès - Mont Dore

BP 1728 - 98810 Mont-Dore

Téléphone (+687) 41 72 71

Télécopie (+687) 43 53 65

Courriel sec.lp.spchanel@ddec.nc

Site internet <http://lpchanel.ddec.nc/>

- FCIL Community manager

Lycée Professionnel Saint Jean XXIII (DDEC)

Route du Mont Mou - Païta

BP 32 – 98890 Païta

Téléphone (+687) 35 31 28

Courriel sec.lp.jean23@ddec.nc

Site internet <http://jean23.ddec.nc/>

- FCIL Employé pâtisserie

EGC - ÉCOLE DE GESTION ET DE COMMERCE BUSINESS SCHOOL NOUVELLE-CALÉDONIE



Cette école assure une formation en 3 ans en management, marketing, gestion et commerce. Le diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les programmes

L'enseignement associe cours, cas pratiques et stages en entreprise. Les étudiants sont formés à la gestion de projet et mènent une vie associative variée.

Un programme entrepreneurial est proposé pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise.

L'EGC forme des cadres d'entreprise, des collaborateurs et des créateurs d'entreprise, en lien étroit avec les entreprises calédoniennes.

L'EGC délivre un bachelor, bac+3, visé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, permettant un taux d'insertion de 100 % en 6 mois.

4 cursus possibles

- **Bachelor en présentiel** : cours, projets, stages en entreprise et à l'international.
- **Bachelor en alternance** : à partir de la 2^{ème} année, programme permettant une expérience de 2 ans en entreprise, sous contrat unique d'alternance.
- **Programme double diplôme** : 1^{ère} et 2^{ème} année en programme Bachelor présentiel + 3^e année en université partenaire en Australie. Ce programme permet d'obtenir en 3 ans un diplôme australien et le diplôme de l'EGC.
- **Programme entrepreneuriat** : en 2^{ème} et 3^{ème} année, le parcours entrepreneuriat permet aux étudiants volontaires et motivés de travailler sur leur projet de création d'entreprise tout en menant leurs études à l'EGC (aménagement du cursus et suivi personnalisé).

Les métiers après l'EGC

Les diplômés EGC sont répartis dans plusieurs secteurs d'activité :

- chef(fe) de projet, ressources humaines,
- gestion, finances, administration,
- banque, assurance,
- gérance d'entreprise,
- marketing, communication,
- métiers du numérique et du digital.

Les diplômés EGC progressent dans les métiers qu'ils ont choisis, pour la majorité dans les services marketing, développement commercial, international ou gestion et dans les nouveaux métiers du numérique et du digital...

Concours d'entrée

Intégration en 1^{ère} année EGC

Accessible aux bacheliers et élèves de terminales sur examen du dossier de candidature via Parcoursup. Inscription à faire sur la plateforme web Parcoursup Nouvelle-Calédonie.

Pour 2025, clôture des inscriptions le 23 octobre 2024.

Le concours d'entrée de l'EGC s'organise autour d'épreuves orales courant novembre 2024.

Prenez contact directement avec l'EGC pour connaître les modalités particulières de recrutement de l'année 2024.

<https://www.egc.cci.nc/admission/integrer-l-egc-nouvelle-caledonie>

Intégration en 2^{ème} année EGC

Accessible aux titulaires d'un bac + 2 gestion, commerce ou communication.

Pour cela, il faut réussir le concours d'entrée :

- épreuves d'admissibilité identiques au concours de 1^{ère} année, courant novembre 2024.
- épreuves d'admission composées d'un entretien de motivation, d'un oral d'anglais, d'épreuves spécifiques en gestion et marketing, courant décembre 2024.

Dates de recrutement à confirmer auprès de l'EGC.

Les frais de scolarité : renseignez-vous auprès de l'EGC-CCI (École de Gestion et de Commerce de la Chambre de commerce et d'industrie).

Se préparer au concours d'entrée

Des sessions de coaching gratuites sont proposées pour vous préparer au mieux à votre oral de motivation.

Inscription par mail : egc@cci.nc

FORMATION D'INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT À L'IFPSS-NC

Attention : ouverture à la rentrée 2025 à confirmer auprès de l'établissement.

L'IFPSS-NC a pour mission de proposer des formations à caractères sanitaires et sociales :

- **dans le secteur sanitaire :**
 - infirmier diplômé d'État,
 - aide-soignant diplômé de la Nouvelle-Calédonie,
 - ambulancier,
 - auxiliaire de puériculture;
- **et des formations dans le secteur social :**
 - moniteur-éducateur,
 - accompagnateur de vie.

Conditions d'admissions à la formation d'infirmier DE

Être titulaire du baccalauréat (toutes séries) ou équivalence.

L'admission à l'Institut de formation des professions sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie s'effectue sur dossier via la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie.

Les résultats de la commission des vœux est accessible sur Parcoursup à partir du début du mois de décembre. Les personnes acceptées en formation doivent alors confirmer leur souhait d'entrer à l'IFPSS-NC et se rapprocher du secrétariat pour finaliser leur inscription.

Contenu de formation

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Les enseignements théoriques portent sur les sciences humaines, sociales et droit, les sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie...) et les techniques professionnelles. La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels

L'infirmier est susceptible d'évoluer dans sa carrière : il peut ainsi accéder à des diplômes d'Etat de « spécialité » (infirmier puériculteur, infirmier de bloc opératoire ou infirmier anesthésiste), ou d'exercice « en pratique avancée » ou de cadre de santé.

Les diplômes infirmiers permettent une poursuite d'études universitaires et l'accès à des passerelles vers d'autres formations en santé, médicales et paramédicales, certaines bénéficiant d'emblée d'un grade universitaire.

Renseignements



IFPSS de la Nouvelle-Calédonie

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 – 98845 Nouméa

Téléphone 24 38 40

Courriel accueil@ifpssnc.nc

Un choix alternatif exigeant...

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation en CFA (centre de formation d'alternant) avec des modalités d'apprentissage différentes mais tout aussi exigeante que la voie scolaire, avec des objectifs de qualification identique ou équivalente. Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, le système de l'alternance permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme tout en étant salarié dans une entreprise, privée ou public.

Le niveau d'exigence requis pour obtenir le statut d'alternant (à la fois étudiant scolarisé en CFA et salarié en entreprise) est très élevé. Durant 1 ou 2 années selon la formation choisie, il faut être conscient des efforts à fournir pour suivre une formation théorique et pratique soutenue en CFA et en parallèle s'impliquer pleinement en entreprise.

L'admission en CFA sera conditionnée. Ne pas avoir une représentation claire du métier choisi ou ne pas avoir une bonne compréhension des engagements liés au contrat d'alternance peuvent compromettre sa candidature lors de l'entretien de motivation.

À l'issue des tests écrits de positionnement, il faudra prouver sa motivation lors d'un entretien, rechercher son tuteur en entreprise et signer un contrat d'alternance pour intégrer la formation en CFA.

Attention : Les rentrées sont généralement prévues en février - mars 2025, et peuvent s'échelonner les mois suivants.



Informations, actualisation de l'offre et pré-inscription au Point A

Les dossiers de pré-inscriptions téléchargeables sur le site, une fois remplis sont à remettre soit directement à l'accueil du Point A, soit à envoyer par mail à dossier@pointa.nc

14 rue de Verdun

98800 NOUMEA

tél : 24.69.49

contact@pointa.nc

www.pointa.nc



RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômés professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au BTS.

<https://pointa.nc/catalogue-de-formations/>

INFO +

DIPLÔMES ET NIVEAUX DE QUALIFICATION

(Nouvelle nomenclature du RNCP)

Niveau 3 : CAP, BEP.

Niveau 4 : bac général, technologique ou professionnel, BP ou équivalent.

Niveau 5 : diplômes de niveau bac + 2 (BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales ou équivalent).

Niveau 6 : diplômes de niveau bac + 3 (BUT, licence, licence professionnelle ou équivalent) ou bac + 4 (master 1 ou équivalent).

Niveau 7 : diplômes de niveau bac + 5 (master 2, diplôme d'ingénieur ou de grande école).

Niveau 8 : diplômes de niveau bac + 8 (doctorat).

Quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivent des études supérieures. D'autres s'inscrivent dans une formation de niveau équivalent au bac, mais apportant une spécialisation favorisant l'accès à un emploi.

SUIVRE UNE FORMATION EN 1 AN POUR SE SPÉCIALISER DAVANTAGE

Nombre de bacheliers possédant un bac pro poursuivent des études pendant une année, afin d'acquérir une spécialisation ou de nouvelles compétences.

Les certificats de spécialisations (ex. Mentions complémentaires)

Les formations en p.38

Des certificats de spécialisation (CS), d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en 1 an au sein d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation d'alternance (CFA).

Le choix d'un CS s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel.

Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)

Les formations en p.39.

Les formations complémentaires d'initiative locale répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne débouchent pas sur un diplôme mais par des attestations ou des certificats d'école.

PRÉPARER UNE FORMATION EN 2 ANS POUR FAVORISER SON INSERTION

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un BTS dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une école spécialisée.

Le Brevet de technicien supérieur et le Brevet de technicien supérieur agricole

Le BTS concentre, un quart des bacheliers pro qui entrent en 1^{ère} année de STS (section de technicien supérieur). Ce diplôme répond de façon concrète aux besoins des entreprises. Il permet d'acquérir des compétences dans un domaine précis : transport, industrie, commerce... Pour les bacheliers sans proposition d'admission sur Parcoursup en dépit de l'avis favorable du conseil de classe en terminale, il existe une classe passerelle. Il s'agit d'une préparation d'un an à l'entrée en STS. La plupart des bacheliers professionnels poursuivent leurs études en BTS (brevet de technicien supérieur) ou en BTSA (BTS Agricole). Avec ou sans avis favorable du conseil de classe de terminale, il est possible de postuler après un bac pro.

Les écoles paramédicales ou du secteur social

Sont accessibles aux bacheliers pro, notamment celles qui n'exigent pas le bac : formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, d'accompagnement éducatif et social.

Recrutement sur concours.

Des passerelles existent pour les bacheliers pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne option : à domicile et en structure) et SAPAT (service aux personnes et animation dans les territoires).

Attention aux dates d'inscription dans ces écoles – Renseignez-vous auprès de l'IFPSS NC pour devenir Aide-soignant.

TENTER UN CURSUS EN 3 ANS POUR ENVISAGER UN PARCOURS PLUS LONG

Quelques bacheliers choisissent de préparer un **DCG (diplôme de comptabilité et gestion, cf. p.37)** pour se former au métier de comptable, par exemple après un bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités.

Certains **DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design)** les accueillent sur dossier, voire sur tests et/ou entretien. Ce diplôme est accessible après un bac pro AMA (artisanat et métiers d'art) ou aux bacheliers de spécialités proches.

Autres formations qui comptent un nombre très faible de bacheliers pro : le **BUT (bachelor universitaire de technologie) et les classes préparatoires en 3 ans** (<https://www.onisep.fr/formation/apres-le-bac-les-etudes-superieures/des-classes-preparatoires-speciales-bac-professionnel>) qui accueillent sur l'hexagone les bacheliers pro du secteur tertiaire et industriel pour entrer dans une école d'ingénieur ou une école de commerce.

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR POURSUIVRE SES ÉTUDES AUTREMENT

Des formations se préparent aussi en apprentissage. Pour continuer vos études en étant salarié d'une entreprise et apprenti dans un établissement de formation, **consultez le POINT A** <https://www.pointa.nc/> (cf. p.42). Il renseigne le public et assure les pré-inscriptions des 3 centres de formation d'apprenti consulaires :

- Chambre d'Agriculture et de la Pêche,
- Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Chambre des Métiers de l'Artisanat.

SE FORMER AUTREMENT

LE CNAM (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS)

Établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie, le CNAM propose, dans tous les domaines, plus de 300 parcours de formations scientifiques, techniques et tertiaires, ciblés sur les compétences recherchées par les entreprises.

Les formations sont dispensées par des enseignants issus de l'entreprise, qui veillent à l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers.

Un enseignement ouvert à tous

Pour se perfectionner, améliorer ses compétences, acquérir une qualification ou un diplôme afin d'évoluer professionnellement, se reconverter ou changer d'emploi. Le CNAM propose des formations du niveau technicien supérieur au niveau ingénieur. Chaque année, il délivre plus de 6 400 diplômes, dont 1 100 diplômes d'ingénieur.

Différentes formules combinables

Cours du soir, le samedi, à distance, séminaires en journée, à chacun de choisir selon ses disponibilités et son projet.

Le CNAM en Nouvelle-Calédonie

Le CNAM Nouvelle-Calédonie propose des formations présentielles dans les domaines suivants :

- Achat, commerce, gestion et comptabilité,
- Informatique,
- Ressources humaines,
- Métier de la formation ,
- Santé sécurité au travail,
- Finance,
- BTP,
- Énergie et développement durable.

Différents types de prestations (par ex : suivi pédagogique en métropole et en Nouvelle-Calédonie – cours de soutien) sont mis en œuvre au profit des candidats, étudiants et stagiaires dans le cadre des programmes d'aides individuelles et de bourses offerts par les différentes collectivités ou institutions.

Renseignements



Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique Technique et Économique rattachée au Conservatoire National des Arts et Métiers

www.acestecnam.nc

30, rue Georges Clemenceau

Galerie Espace de Paris – 1^{er} étage – Centre-ville

BP 3562 98846 Nouméa

Téléphone 28 02 98

Courriel info@acestecnam.nc ou contact en ligne

GRETA INTERPROVINCIAL DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Le Groupement d'Établissement de l'Éducation nationale (GRETA) interprovincial de la Nouvelle-Calédonie est un organisme de formation de l'Éducation Nationale qui déploie une large offre de formations professionnelles sur la Nouvelle-Calédonie, de la Grande Terre aux Iles Loyauté. Il regroupe des établissements scolaires publics qui mutualisent leurs compétences et leurs ressources matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes.

Le GRETA accueille des salariés d'entreprise, de collectivités d'administration, des demandeurs d'emploi, les jeunes adultes en insertion professionnelle, des individuels qui financent leur formation.

Une équipe de conseillers en formation continue vous accompagnent dans la réalisation de vos projets de formation. Elle propose des solutions adaptées à toute demande de formation, d'ingénierie et de conseil.

Les formations dispensées sont très nombreuses et accessibles sur différents dispositifs, en alternance, en groupe, à distance, en individualisation.

Que peut-on faire au Greta ?

- élever son niveau de qualification,
- se remettre à niveau,
- préparer un concours,
- suivre des formations générales ou professionnelles,
- préparer un diplôme professionnel du CAP au BTS,

- se former en langues,
- s'adapter aux nouvelles technologies,
- faire un bilan de compétences,
- se reconverter,
- être accompagné dans la démarche VAE Validation des Acquis de l'Expérience.

Des domaines de formations sur mesure dans de nombreux secteurs d'activités

- **Bâtiment** (gros œuvre / second œuvre),
- **Industrie** (maintenance / sécurité),
- **Commerce – Service** (vente / logistique / immobilier / service à la personne),
- **Hôtellerie – Restauration** (hygiène-sécurité / restauration / service en salle-réception),
- **Communication** (langue des signes française / techniques managériales),
- **Développement personnel et performance,**
- **Sécurité,**
- **Automobile.**

La validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Un Accompagnement VAE, la Validation des Acquis de l'Expérience, c'est la possibilité de valoriser et de faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie. La VAE s'adresse à toute personne justifiant d'au moins un an d'activités en tant que salarié en CDI ou CDD, intérimaire, fonctionnaire, agent public, demandeur d'emploi, non-salarié, travailleur indépendant, bénévole au service d'une association...

L'expérience doit être en rapport avec le diplôme envisagé.

Renseignements



GRETA Interprovincial de la Nouvelle-Calédonie

www.greta.nc

Rue Teilhard de Chardin - Rivière salée

98800 Nouméa

Téléphone 41 50 39

Courriel contact@greta.nc

Heures d'ouvertures du lundi au vendredi de 7h30 à 16H30

UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (UNC)

L'UNC offre des opportunités alternatives de certifications ou de formations diplômantes :

- Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES),
- Tests d'anglais IELTS,
- Certification en orthographe Voltaire,
- Test de Connaissance du Français (TCF),
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU),
- Capacité en droit,
- Diplôme d'université Langues, cultures océaniques et apprentissage,
- Diplôme d'université Formateur d'adultes,
- Diplôme d'université professions immobilières,
- Diplôme d'université Prévention et règlement des différends,
- Diplôme d'université Expertise judiciaire,
- Diplôme d'université Droit coutumier kanak,
- Diplôme d'université Français langue étrangère et seconde (FLES),
- Diplôme d'université Géologie appliquée,
- Diplôme d'université Histoire des arts en Océanie,
- Certification Pix,
- Diplôme d'université Médiateur artistique et culturel,
- DU Ethnomédecine – Système de soins traditionnels et pharmacopées des cultures océaniques.

Renseignez- vous auprès de l'UNC et consultez toute l'offre de formations www.unc.nc

Université de la Nouvelle-Calédonie



Campus de Nouville

BP R4 - 98851 Nouméa

Téléphone 29 02 90

Pôle formation continue et alternance

Téléphone 29 04 51

Courriel sfc@unc.nc

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le Diplôme national de niveau IV qui confère les mêmes droits que le baccalauréat.

Il répond principalement à **4 objectifs** :

- Reprise d'études supérieures (université, IUT, BTS, école spécialisée);
- Insertion ou promotion professionnelle;
- Mise à niveau et formation en culture générale;
- Préparation de concours de catégorie B de la Fonction Publique, pour lesquels le baccalauréat est exigé ou de concours professionnels;

Conditions d'accès

- Ne pas être titulaire du baccalauréat;
- Avoir interrompu ses études initiales depuis 2 ans au moins.

Lieux de formations

- DAEU option A (à dominante littéraire) : 6 centres de préparation en Nouvelle-Calédonie et ou au Vanuatu;
- DAEU option B (à dominante scientifique) : 4 centres de préparation et d'examen au Vanuatu;

Renseignements

Contactez le Pôle formation continue et alternance de l'UNC.

Téléphone 29 04 51

Courriel sfc@unc.nc

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Différents organismes existent (souvent liés à la formation continue).

Le CNED

Opérateur public de l'enseignement à distance, le CNED est reconnu comme un acteur de référence du service public du numérique éducatif. Il assure, pour le compte de l'État, la continuité de la scolarité des élèves ne pouvant se rendre en classe pour diverses raisons, propose aux établissements scolaires et aux élèves en présentiel une offre riche de cours à la carte et développe des plateformes gratuites ouvertes à tous.

Une autre façon de se former en Nouvelle-Calédonie, le CNED, spécialisé dans l'enseignement à distance, offre une alternative de formation supérieure particulièrement intéressante :

- elle augmente le potentiel de formations disponibles;
- elle permet d'adapter le rythme des études aux contraintes des salariés et chefs d'entreprise et au-delà de tout candidat à une formation.

Offre du CNED

- Préparer un BTS (Bac +2);
- Préparer un diplôme universitaire (Licence, Master);
- Préparer un examen ou un concours;
- Obtenir un diplôme équivalent au bac et accéder à l'université (DAEU);
- Préparer une certification en langue;
- Préparer une capacité en droit;

Renseignements



Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

<https://www.cned.fr/>

Posez vos questions en ligne via la rubrique <https://www.cned.fr/nous-contacter>

RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ (RSMA) DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire de formation socioprofessionnelle au profit des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et résidant dans les outre-mer.

Il est implanté dans les départements d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

Sa mission prioritaire vise à développer l'employabilité de 6 000 jeunes volontaires par an en leur faisant acquérir des compétences humaines, des compétences professionnelles, des compétences sociales et en leur offrant un accompagnement socio-éducatif complet, en régime d'internat. Ainsi, le RSMA-NC assure la délicate adéquation entre l'accomplissement personnel des jeunes volontaires et les besoins des entreprises d'outre-mer et de l'hexagone.

Conditions d'admission

Avoir entre 18 et 25 ans et être éloigné du marché de l'emploi.

Statut

- volontaire stagiaire (contrat de 6 à 12 mois - salaire de 41 000 XPF par mois),
- ou
- volontaire technicien (contrat 1 à 4 ans - salaire de 160 000 XPF par mois).

Une formation militaire et des filières de formation professionnelle

Métiers de la terre, de la sécurité, de l'hôtellerie et de la restauration, du secteur industriel, du bâtiment, de la santé et des services, du transport et de la logistique et d'accompagnement vers l'emploi de jeunes diplômés.

Renseignements



RSMA-NC
BP 41 98850 Koumac
<https://www.rsma.nc/>
Téléphone 47 88 21 et 47 88 64
Courriel smarecrute@rsma.nc
Cellule recrutement
11, Bd Vauban 98800 Nouméa
Téléphone 28 98 84 - 28 98 92
Courriel rsma.recrutement-noumea@rsma.nc

CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DE LA MINE ET DES CARRIÈRES (CFTMC)

L'exploitation des mines et la transformation des minéraux font appel à des connaissances et des compétences très diversifiées et souvent polyvalentes.

La vocation du CFTMC est de fournir aux entreprises du personnel qualifié notamment en matière de conduite et de maintenance d'engins et plus généralement de réaliser toutes les formations utiles à la profession.

Le CFTMC est un PES « Pôle d'Excellence Sectoriel » du dispositif de formation en Nouvelle-Calédonie pour le domaine minier et les travaux publics.

Qu'est ce que le CFTMC ?

Créé en 1989, le Centre de Formation aux techniques de la Mine et des Carrières (CFTMC) est une Association, loi de 1901, situé à Poro (Commune de Houaïlou) en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie.

Le CFTMC est installé sur une concession minière appartenant à la SLN offrant ainsi la possibilité de mettre les stagiaires en situation réelle de travail.

Les premières promotions sont sorties dès mars 1990 et depuis environ 3 000 stagiaires ont été formés à PORO.

Renseignements



CFTMC
<https://cftmc-nc.com/>
Village de Poro, Houaïlou
98838 Poro
Téléphone 42 57 56
Courriel contact@cftmc.nc

GROUPEMENT POUR L'INSERTION ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES (GIEP-NC)

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission l'accueil, l'information et l'accompagnement des actifs (demandeurs d'emploi ou salariés) qui souhaitent clarifier leur projet professionnel ou se donner une autre orientation.

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique;

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- l'insertion ou la réinsertion professionnelle;
- l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue;
- l'adaptation et le maintien dans l'emploi;
- la promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

Renseignements



GIEP-NC

<https://giep.nc/>

Pôle Information Orientation

1, rue de la Somme Centre-Ville

BP 428 – 98845 Nouméa

Téléphone 28 10 82

Numéro vert 05 07 09 (appel gratuit)

Courriel orientation@giep.nc

ÉCOLE DU DESIGN

L'École du Design est un établissement supérieur privé d'arts appliqués et de design numérique basé au centre-ville de Nouméa qui propose des formations certifiantes et diplômantes de 1 à 3 ans accessibles à partir d'un niveau Bac.

Bachelor Responsable Communication Multicanale

Admission / Pré-requis : niveau Bac + 2 ou équivalent.

Durée 1 an.

Titre professionnel de Concepteur.trice réalisateur.trice en communication de niveau 6 (Bac+3) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC) en partenariat avec Marcorel.

Objectifs

Le responsable communication multicanale définit la politique de communication, élabore le plan média et pilote la stratégie de communication. Il organise, met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information. Il conçoit et réalise des outils/ supports de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il peut diriger une équipe.

Débouchés

Intégrer le monde professionnel sur des postes de chef de projet, community manager, chargé de communication, responsable communication multicanale...

La Prépa' Arts et Design

Admission / Pré-requis : niveau Bac ou équivalent.

Durée 1 an.

Cette formation s'adresse à toutes personnes souhaitant poursuivre ses études en école d'arts ou du design.

Objectifs

Maîtriser les bases et notions indispensables communes à tous les arts appliqués et du design : dessin académique, d'observation, comprendre la couleur, les ombres, les volumes et la perspective, acquérir une culture artistique et découvrir les différents univers du design (graphique, espace, produit et mode).

Débouchés

Accès aux concours des grandes écoles d'arts appliqués, beaux-arts, architecture, décoration d'intérieure, stylisme, animation jeux vidéo, design de produit, design graphique...

Infographie – Web Design

Admission / Pré-requis : niveau Bac ou équivalent.

Durée 2 ans.

Formation diplômante validée par un **titre professionnel reconnu au RCP-NC de niveau V (Bac +2) Infographiste / Designer Web** en partenariat avec Formagraph design.

Objectifs

Les futurs Designer Graphique doivent concevoir puis élaborer des supports de communication en y agencant différents médias comme du texte, des images, des animations mais aussi des vidéos et du son, cela passe par la maîtrise de logiciels appropriés (Photoshop, Illustrator, InDesign, ...) et l'utilisation de codes dédiés (HTML, CSS...).

Débouchés

Les emplois visés par cette certification offrent une certaine polyvalence dans les métiers de la communication graphique, la création de sites web et le multimédia. Les diplômés pourront intégrer des postes en tant qu'Infographiste, web designer, chargé (e) de projet digital, maquettiste graphique, designer graphique, de niveau 5. Les métiers en infographie /Webdesign sont représentés principalement dans les entreprises suivantes : agences de communication, service communication de grandes entreprises, en presse et audiovisuels.

Animation-Montage vidéo – Motion Design

Admission / Pré-requis : Bac+1 et de solides connaissances en composition graphique.

Formation professionnelle certifiante (certificat école).

Le motion design se trouve partout dans tous nos médias, que ce soit à la télévision, sur nos Smartphones et tablettes, sur internet, dans la rue, dans les galeries d'art...

Objectifs

La formation vous permettra de maîtriser toute la chaîne de réalisation de vidéo professionnelle, et également la conception d'animation vidéo. Le motion Designer réalise des contenus animés interactifs incorporant à la fois vidéo, son, animation, typographie ou effets spéciaux qui peuvent ainsi être diffusés sur des canaux multiples comme la télévision, le Web, le mobile, le cinéma, les écrans publicitaires...

Débouchés

Chef de projet audiovisuel, motion designer, graphiste, puis directeur artistique...

D'autres formations à consulter sur le site

<https://ecoledudesign.nc/>

Inscriptions dans la limite des places disponibles, en ligne via un formulaire.

Renseignements



L'École du Design

<https://ecoledudesign.nc/>

2 Bd Vauban 98800 Nouméa

Téléphone 45 35 30

Courriel contact@ecoledudesign.nc

LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

DEVENIR FONCTIONNAIRE

Les concours administratifs

L'accès aux emplois de la fonction publique qu'elle soit d'État, territoriale, provinciale ou communale, se fait par voie de concours :

- catégorie A avec la licence, le master ou un diplôme équivalent,
- catégorie B avec le baccalauréat ou un diplôme équivalent,
- catégorie C sans condition de diplôme.

Préparation aux concours

Le niveau des candidats a tendance à s'élever, une solide préparation est toujours nécessaire.

Les organismes assurant des préparations aux concours administratifs sont les suivants :

- l'Université de la Nouvelle-Calédonie,
- le GRETA,
- le CNED pour les préparations par correspondance.

LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Pour les concours de la fonction publique territoriale, provinciale et communale :

Consulter le site :

<https://drhfpnc.gouv.nc/concours-et-examens/calendrier-et-resultats-des-concours-de-lannee>

Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie

18 avenue Paul Doumer

BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Téléphone 25 60 00

Courriel drhfpnc-concours@gouv.nc

LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Pour les concours de la Police nationale, douanes, Éducation nationale...

Consulter le portail de la fonction publique :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/comment-integrer-la-fonction-publique>

LES CARRIÈRES MILITAIRES



GENDARMERIE NATIONALE

Cellule de recrutement

Caserne Meunier

16, rue Frédéric Surleau

BP R3 - 98851 Nouméa

Téléphone 29 51 14

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement>



ARMÉE DE TERRE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées

Caserne Gally-Passebosc

Rue Olry

BP 38 – 98843 Nouméa CEDEX

Téléphone 29 29 46 ou 29 27 59

<https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-nouvelle-caledonie>

MARINE NATIONALE



Bureau d'information sur

les carrières de la Marine Nationale

Caserne Gally-Passebosc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843 Nouméa

Téléphone 29 28 66

www.lamarinerecrite.fr



ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Bureau AIR

Caserne Gally-Passebosc

Place Bir Hakeim

BP 38 - 98843 Nouméa

Téléphone 53 54 06

Courriel cirfa-air-nouvelle-caledonie.fct@def.gouv.fr

<http://devenir-aviateur.fr>

Étudier en Nouvelle-Calédonie. Bourses, logement, santé...

BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

Bourse de l'Éducation Nationale

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2025 et pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur, vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation nationale **du 1^{er} août au 31 octobre 2024 via le dossier social étudiant (DSE) uniquement sur Internet :**

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention : ne pas attendre les résultats du baccalauréat pour formuler une demande de bourse et/ou de logement !

Les bourses & aides provinciales

Seulement après avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE), vous pouvez demander la bourse complémentaire de votre Province d'habitation.

Province Sud

Campagne du 12 août au 20 septembre 2024

Dossier à compléter en ligne sur le site. Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

www.province-sud.nc/aides-etudes-sup

Direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud (DERES) – Bureau de l'accompagnement des étudiants (BAE)
55, rue Georges Clemenceau
BP L1 – 98849 Nouméa Cedex

Téléphone 20 49 68 ou 20 49 46

Email deres.etudiants@province-sud.nc

Province des Îles Loyauté

Campagne du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024

Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la province des Îles de Lifou, et aux Délégations de la province des Îles à Nouméa, Maré (La roche) et Ouvéa (Hawadrilla)

www.province-iles.nc/page/aide-pour-les-etudes-superieures

Direction de l'Enseignement (DE)

Téléphone 28 18 26

Email dgsn.ces@loyalty.nc

Province Nord

Campagne du 1^{er} juillet au 31 octobre 2024

Dossier à compléter en ligne sur le site.

<https://bourses.province-nord.nc>

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)
Services des Bourses
BP 41 - 98860 Koné

Téléphone 47 72 27

Email defij-etudiant@province-nord.nc

Bourses du Ministère de l'Agriculture pour les BTS Agricoles en Nouvelle-Calédonie

Les dossiers de demandes de bourse sont à retirer au Lycée Michel Rocard, lors de l'inscription, en décembre 2024.

Lycée Agricole Michel Rocard
Rive droite 2997 Route du lycée
BP 5 - 98825 Pouembout

Téléphone 47 26 44

<http://lyceemichelrocard.nc/>

Email legta.pouembout@educagri.fr ou ce.9830635y@ac-noumea.nc

Direction du service de l'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)
209 rue A. Bénébig Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Téléphone 23 24 30
Email daf988@agriculture.gouv.fr

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Environnement-energies-agriculture-et-mines/DAFE-Direction-du-service-de-l-Etat-de-l-Agriculture-de-la-Forêt-et-de-l-Environnement>

ASSOCIATION MWA SUP' - FOYER TUTORAT

Accompagnement des Étudiants Calédoniens post-bac

L'Association Mwa Sup' - Foyer Tutorat aide les étudiants calédoniens à réussir leur parcours universitaire, en ciblant les néo-bacheliers et les étudiants en formation initiale à l'Université de Nouvelle-Calédonie. Elle vise à former des cadres compétents dans des domaines clés comme l'enseignement, la santé, la magistrature et les métiers de la mine. Les services offerts incluent l'hébergement, la restauration, un service de navette et un accompagnement pédagogique personnalisé. La sélection se fait sur dossier et entretien : les critères de sélection sont basés sur le parcours académique et la motivation des candidats, permettant de garantir un accompagnement de qualité aux étudiants les plus déterminés et méritants.

Rejoignez-nous et construisons ensemble un avenir prometteur pour la Nouvelle-Calédonie.

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus par email, téléphone, via la page Facebook de l'association, ou auprès des internats d'excellence des lycées. Contactez-nous au 76 66 95 ou à contact@mwasup.nc.

SE LOGER

Le GIP Maison de l'étudiant (MDE)



La Maison de l'étudiant de la Nouvelle-Calédonie dispose de résidences universitaires avec près de **600 logements répartis dans 4 résidences étudiantes** :

- Résidence universitaire R500 – Nouville,
- Résidence Yvon CAVALOC (RYC) – Koutio,
- La Coloc' – Magenta,
- Résidence Kataviti - Koné.

Qui peut en bénéficier ?

Les étudiants de Nouvelle-Calédonie qui suivent un parcours d'études supérieures ou de formation (UNC, BTS, EGC...). Les étudiants de nationalité étrangères peuvent y prétendre sous certaines conditions.

Les logements sont attribués **en priorité aux étudiants disposant de faibles ressources et dont le lieu de résidence est éloigné du lieu de formation**. Pour avoir accès à l'offre de logement, vous devez avoir, au préalable, rempli un **Dossier Social Étudiant**.

Affectation initiale

L'attribution des logements se fait en 3 phases.

- Dossier à télécharger sur le site internet de la MDE www.maisondeletudiant.nc ou à retirer sur place **entre le 1er juillet et le 31 octobre 2024**.
- Constitution du dossier et dépôt sur place ou par voie postale **au plus tard le 31 octobre 2024**.
Attention : pas de dépôt par mail.
- Retour de la commission d'attribution : attribution d'un logement ou inscription sur liste d'attente.

Affectation complémentaire (hors délai)

- Attention la campagne hors délai pour 2025 ne reprendra qu'**à partir du 1er mars 2025**.

Où s'adresser

- **pôle Logement de la Maison de l'Étudiant** – 29.00.64 / 29.00.57 – 08h00 -12h00 / 13h00 - 16h00 (15h00 le vendredi),
- **campus de Nouville** du lundi au vendredi,
- **Résidence étudiante Yvon Cavaloc**, Dumbéa Centre – permanences les lundi et vendredi,
- **campus de Baco**, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

INFO+

La demande de logement en Nouvelle-Calédonie ne s'effectue pas via meservices.etudiant.gouv.fr

L'ASSURANCE MALADIE

En ce qui concerne la prise en charge des soins, tous les étudiants doivent obligatoirement être couverts socialement. Ces assurances comprennent une assurance de base (CAFAT) et une assurance complémentaire (mutuelles locales, nationales ou assurances privées).

Avec un véritable service préventif et curatif de médecine générale, la Maison de l'Étudiant répond aux besoins de santé de la population étudiante. C'est aussi un relais important pour toutes les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

L'assurance de base CAFAT

La cotisation à l'assurance de base (CAFAT) plus particulièrement l'assurance maladie maternité des étudiants vous garantit le remboursement de vos frais d'hospitalisation, médicaux et dentaires, de pharmacie, de laboratoire et de radiologie, ainsi que certains actes de prévention, une prise en charge à 100 % pour tous les soins en rapport à une longue maladie, et pour les frais engagés à l'occasion d'une grossesse.

Comment m'inscrire ?

- Retirer puis déposer complétée, votre demande d'admission à l'assurance étudiante auprès de votre établissement d'enseignement en même temps que votre dossier d'inscription. La demande d'inscription est également disponible aux guichets de la CAFAT ou téléchargeable sur <http://www.cafat.nc/>
- Télécharger le [Guide pratique de l'étudiant](#)

Contact

Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie

Pôle Assurance Maladie
4, rue du Général Mangin
BP L5 – 98849 Nouméa CEDEX
Téléphone 25 58 10

L'assurance complémentaire

L'assurance complémentaire, conseillée pour les étudiants est celle de la Mutuelle des fonctionnaires. En effet, l'offre étudiante proposée par la MDF, répond aux besoins de ces derniers (contraceptifs, opticien, psychologue...). La cotisation annuelle est en fonction de l'âge et payable d'avance. Des aides existent : en fonction de la situation de l'étudiant (boursiers, originaire du Vanuatu...). Tout ou partie de la cotisation peut être prise en charge grâce aux aides de la province, du gouvernement...

Contact

Mutuelle des Fonctionnaires

28, rue Olry Vallée du génie
BP N2 98851 Nouméa CEDEX
Téléphone 28 00 20
Email etudiant@mdf.nc
<https://www.mdf.nc/>

PARTIR ÉTUDIER EN MÉTROPOLE

La vie étudiante en Métropole. Bourses, logement, santé...

INFO+

Le dossier social étudiant (DSE)

Une démarche unique pour demander une bourse d'état et/ou un logement en résidence universitaire. Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens. De janvier à mai - Attention à bien respecter les délais !

- L'inscription se fait sur le site Internet du CROUS via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> de mars à mai 2025
- Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande: attribution, rejet, attente.
- À partir du mois de septembre, vous aurez une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

BOURSES ET AIDES FINANCIERES

Bourse de l'Éducation Nationale (bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)

Pour les élèves de terminale qui envisagent des études supérieures en Métropole en 2025 - 2026 et qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis mais classé (attestation à demander à l'établissement sollicité), vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation nationale de mars à mai 2025.

Les bourses et aides provinciales

Vous devez faire votre demande de bourses, d'aide ou de prêt auprès de la province dont vous dépendez, dès juillet 2024. Un dossier de suivi pour les démarches administratives est constitué pour chaque étudiant boursier. En cas de premier départ pour la métropole, un entretien de validation du projet d'études est proposé.

Seulement après avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE), vous pouvez demander la bourse complémentaire de votre Province d'habitation.

Province Sud

Campagne du 12 août au 20 septembre 2024

Dossier à compléter en ligne sur le site. Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

www.province-sud.nc/aides-etudes-sup

Direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud (DERES) – Bureau de l'accompagnement des étudiants (BAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1 – 98849 Nouméa Cedex

Téléphone 20 49 68 ou 20 49 46

Email deres.etudiants@province-sud.nc

Province des Îles Loyauté

Campagne du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024

Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la province des Îles Loyauté de Lifou, et aux Délégations de la province des Îles Loyauté à Nouméa, Maré (La roche) et Ouvéa (Hawadrilla)

www.province-iles.nc/page/aide-pour-les-etudes-superieures

Direction de l'Enseignement (DE)

Téléphone 28 18 26

Email dgsn.ces@loyalty.nc

Province Nord

Campagne du 1^{er} juillet au 31 octobre 2024

Dossier à compléter en ligne sur le site.

<https://bourses.province-nord.nc>

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

BP 41 - 98860 Koné

Téléphone 47 72 27

Email defij-etudiant@province-nord.nc

Bourses du Ministère de l'Agriculture pour les BTS agricoles en métropole.

Chaque année des étudiants calédoniens partent en BTS Agricole dans des spécialités très différentes : agriculture, horticulture, élevage, aquaculture, maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, développement local, aménagement paysager, analyse biologique, agroalimentaire.

Constitution d'un dossier social étudiant (DSE) de mars à mai 2025 à partir du site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Lycée Agricole Michel Rocard

Rive droite 2997 Route du lycée

BP 5 - 98825 Pouembout

Téléphone 47 26 44

<http://lyceemichelrocard.nc/>

Email legta.pouembout@educagri.fr ou ce.9830635y@ac-noumea.nc

Direction du service de l'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

209 rue A. Bénébig Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Téléphone 23 24 30

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Environnement-energies-agriculture-et-mines/DAFE-Direction-du-service-de-l-Etat-de-l-Agriculture-de-la-Forêt-et-de-l-Environnement>

Email daf988@agriculture.gouv.fr

Un coaching pour l'enseignement supérieur agricole

- Dans le cadre du projet éducatif, la Nouvelle-Calédonie finance un coaching des étudiants calédoniens volontaires qui partent faire des études supérieures dans l'enseignement agricole en métropole :

Avant l'arrivée en métropole :

- stage de préparation au départ en Nouvelle-Calédonie,
- aide pour Parcoursup, l'admission post-bac dans l'enseignement agricole aussi bien en BTSA, que pour les formations d'ingénieurs agronomes ou d'agriculture, et pour le diplôme de vétérinaire.

À votre arrivée :

- suivi en métropole réalisé par un coach professionnel
- soutien scolaire individualisé dans les lycées agricoles pour favoriser la réussite des étudiants.

S'adresser à la direction de l'Agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE) au 23 24 30 ou orientation@dafe.nc

Le passeport mobilité-Etudes

Ce dispositif concerne, dans le cadre du passeport mobilité études, les jeunes de moins de 28 ans qui souhaitent poursuivre des études supérieures en métropole (sous certaines conditions en Europe) ou dans une autre collectivité d'outremer.

L'aide de l'état se fait uniquement sur le coût du billet d'avion, dans le cadre d'un aller-retour par année universitaire. L'aide peut se faire par l'avance du billet ou le remboursement.

Critères d'attribution

Les candidats doivent être de nationalité française et avoir leur résidence habituelle en Nouvelle-Calédonie.

Sont concernés les étudiants s'inscrivant dans les établissements supérieurs en métropole du fait de la saturation en Nouvelle-Calédonie de la filière choisie ou de son inexistence. En cas de deux échecs consécutifs, le droit au passeport mobilité est momentanément perdu.

Modalités

Une aide de 100 % sur le coût d'un billet pour l'étudiant rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial n'excède pas 3 177 924 XPF. Simulation possible sur le site <http://www.gip-cadres-avenir.nc>

Contact

Service du GIP - Formation Cadres Avenir
16 rue d'Austerlitz 1er étage, BP C5 - 98844 Nouméa CEDEX

Téléphone 26 56 30

Email passeport.mobilite@gipfca.nc



LE SERVICE ETUDIANT FORMATION JEUNESSE DE LA MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC)

4 bis rue de Ventadour

75001 Paris

Métro Pyramides

Téléphone 01 42 86 70 01 (depuis la Nouvelle-Calédonie composez le 00 33 1 42 86 70 01)

Courriel sef@mncparis.fr

S'inscrire à la Maison de la Nouvelle-Calédonie

Avant votre départ en métropole, inscrivez-vous sur la plateforme du Service Etudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie : <https://www.etudiant-mnc.fr/>

Cette inscription vous permet un accès :

- à l'ensemble des procédures administratives,
- au coffre-fort pour enregistrer et verrouiller vos documents,
- aux propositions de stage et d'emploi (offres de nos partenaires de Nouvelle-Calédonie et métropole),
- aux petites annonces postées par les étudiants au sujet des locations ou vente de meubles et autres.

Cette inscription vous offre :

- la réception de toutes les newsletters,
- une communication régulière pour le suivi de vos démarches,
- un lien privilégié avec l'ensemble de nos partenariats pour l'accès au logement, l'obtention de la carte vitale, la recherche de stages.

Une récente convention avec le Lion's club de la Nouvelle-Calédonie élargit le champ d'action commun en métropole.

Le recensement des étudiants calédoniens en métropole est très important puisqu'il permet de savoir où sont les étudiants, ce qu'ils font et combien ils sont. Votre inscription nous permet de développer des partenariats adaptés aux besoins, de défendre vos droits, d'assurer un contact régulier avec vous, de pouvoir vous joindre rapidement et de communiquer avec votre accord, des renseignements concernant vos formations. Cette phase est importante pour vos emplois au retour en Nouvelle-Calédonie.

Le rôle et les missions du Service Etudiant formation jeunesse

- Il participe à la **préparation au départ** lors de forums organisés par les institutions calédoniennes.
- Il organise **des accueils groupés** aux dates des rentrées métropolitaines.
- Il négocie des conventions pour **votre affiliation à l'assurance maladie** (Caisse Primaire Assurance Maladie) afin d'obtenir plus rapidement la carte vitale.
- Il propose aux étudiants **une mutuelle à tarif et service négociés** (un contact avec l'étudiant pas de plateforme).
- Il assure **un suivi administratif, logistique, pédagogique et social** de l'étudiant en lien avec des partenaires métropolitains.

LES PARTENAIRES DU LOGEMENT

- Logement Les Estudines <https://www.estudines.com/>
- Logement Youfirstscampus <https://campus.youfirst.co/fr>
- Logement Nexity-Studea <https://www.nexity-studea.com/>
- Logement Cité Internationale Universitaire de Paris <https://www.ciup.fr/maisons-liste/>
S'inscrire auprès de la MNC dès admission à Paris.

Pour ces quatre partenaires, il convient de rechercher la résidence la plus proche de votre lieu d'études et de contacter la MNC dès que votre choix est établi. Le Service Étudiant formation jeunesse de la MNC contacte les commerciaux et vous obtenez une réponse rapide et prioritaire. Vous constituez ensuite votre dossier directement avec le partenaire en mettant en copie la MNC afin qu'il puisse assurer le suivi jusqu'au résultat.

- Logement CROUS <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

L'ASSURANCE MALADIE

Affiliation à La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Partenaire de la MNC, la caisse primaire d'Assurance de Paris gère l'ensemble des dossiers des étudiants calédoniens. Ils dépendent tous de cette caisse quelle que soit leur ville d'études.

Consulter la fiche procédure relative à l'affiliation à la sécurité sociale :

<https://www.mncparis.fr/etudiants/couverture-sociale>

Pièces justificatives à fournir :

- acte de naissance avec filiation ou copie complète du livret de famille,
- copie couleur du passeport ou de la carte d'identité recto/verso,
- un RIB métropolitain,
- le certificat de scolarité, à défaut, provisoirement l'attestation d'admission en établissement de formation,
- le document CERFA 1106, demande d'affiliation à l'assurance maladie.

Lorsque vous avez toutes les copies couleur très lisibles de ces 5 documents, transmettre par scan en un seul dossier à l'adresse suivante: sef@mncparis.fr

Votre dossier est transmis à la CPAM de Paris, puis vous recevrez par voie postale **votre attestation avec votre numéro de sécurité sociale**. Ensuite vous recevrez un courrier par voie postale vous demandant de réexpédier à l'adresse indiquée sur l'enveloppe jointe deux photos et un formulaire rempli. **Vous recevrez dans un troisième temps votre carte vitale.**

ANTICIPEZ LES DÉMARCHES...OBJECTIF POURSUITE D'ÉTUDES

Les préinscriptions en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur sont réalisées sur la plateforme Parcoursup : un référent handicap y est indiqué pour chaque formation et peut renseigner sur les aménagements possibles. Vous pouvez compléter la fiche de liaison accessible depuis votre dossier Parcoursup (rubrique « Profil/handicap »). Cette fiche n'est pas obligatoire et n'est pas transmise aux formations pour l'examen de votre dossier. Elle permet de faire valoir, auprès de la CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur) de votre académie, votre situation particulière, en cas d'affectation non compatible.

AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS ET CONCOURS D'ENTRÉE

Vous pouvez bénéficier d'aménagements particuliers pour passer les concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur ou les examens. Cela peut concerner tout type d'épreuve, qu'elle soit ponctuelle, écrite, orale ou pratique, dans le cadre du contrôle continu, du contrôle en cours de formation ou qu'il s'agisse d'entretiens : aides techniques, secrétariat, majoration du temps pour les examens, etc. La demande doit être faite au plus tard lors de l'inscription au concours ou à l'examen.

À noter : les aménagements des conditions d'examen qui vous sont accordés s'appliquent tout au long de la formation qui conduit au diplôme, sauf si vous y renoncez, si vous en demandez leur révision ou si la réglementation du concours ne permet pas tout ou partie des aménagements.

LYCÉE : BTS ET CPGE

Si vous préparez un BTS (brevet de technicien supérieur) ou êtes inscrit en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles), vous continuez de bénéficier des mêmes aides qu'en terminale ainsi que du suivi par un enseignant référent. Votre PPS (projet personnalisé de scolarisation) et/ou PAI (projet d'accueil individualisé) se poursuivent. Si vous souhaitez intégrer un BTS, votre PPS, PAI, voire PAP (plan d'accompagnement personnalisé), se poursuit également.

UNIVERSITÉ : LICENCE ET BUT

Toutes les universités ont des référents handicap. Leurs missions : l'élaboration du PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap), comprenant un soutien technique et humain (preneurs de notes, interprètes en langue des signes française, codeurs en langue française parlée complétée), les aménagements des examens et l'accompagnement dans les relations avec les enseignants et dans les démarches administratives. Il faut se tourner vers ces professionnels dès que l'on envisage de préparer une licence ou un BUT (bachelor universitaire de technologie).

À noter : si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'université en raison de votre handicap ou pour des raisons de santé, vous pouvez recourir à l'enseignement à distance.

GRANDES ÉCOLES, ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Dans les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, les écoles spécialisées et autres établissements, un référent handicap est souvent identifié. À défaut, vous pouvez contacter la direction de l'école, le plus tôt possible avant la rentrée. Les JPO (journées portes ouvertes) sont aussi l'occasion d'un premier contact. Les associations au service des étudiants en situation de handicap peuvent aussi vous accompagner dans vos démarches.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Formation à distance

De nombreux établissements d'enseignement supérieur proposent désormais des cursus à distance, accessibles aux étudiants en situation de handicap ou empêchés. Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) ou la Fied (Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance) recensent les formations à distance existantes.

Campus connectés

89 campus connectés permettent aux jeunes de suivre des formations à distance dans l'enseignement supérieur (BTS, licence...) en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif.

Retrouvez tous les campus labellisés « campus connectés » :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/se-former-dans-lieu-labellise-campus-connecte-46381

En Nouvelle-Calédonie

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables.

L'équipe éducative, le directeur d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Contacts pour plus d'informations :

- **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat
- **CEJH-NC** Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie
- **DEXCO-F** Division des examens et des Concours et de la formation
- **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**

En métropole

Dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la MDPH : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis...

Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la CDAPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

- **Logement** : le CROUS propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.
- **Restauration** : les restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants en situation de handicap.
- **Bourses d'enseignement supérieur** : trois années supplémentaires vous sont attribuées.
- **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par Ile de France Mobilités.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

CROUS : centre régional des œuvres universitaires et scolaires

ET SI VOUS ÉCHOUÉZ AU BAC ?

Redoublement, poursuite d'études, formation professionnelle ou entrée dans la vie active : des solutions existent si vous n'avez pas obtenu votre bac. Prenez conseil auprès de vos professeurs et d'un ou d'une psychologue de l'Éducation nationale.

SE REPRÉSENTER AU BAC

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite.

Refaire une année de terminale est un droit

Dès l'annonce des résultats, contactez le directeur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues aux épreuves terminales ou aux évaluations ponctuelles.

À noter : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès décembre, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO (centre d'information et d'orientation) de la Nouvelle-Calédonie

Préparer le bac autrement est toujours possible

Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr). Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues précédemment.

Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

CONTINUER SES ÉTUDES

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne de 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

Écoles spécialisées

En métropole, des écoles spécialisées accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

La capacité en droit

Accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau IV (équivalent au baccalauréat), délivré uniquement par les universités, sanctionnant la réussite aux examens de première et de seconde année.

Elle se prépare à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. La Capacité en Droit est une formation courte, préparant les non bacheliers et non bacheliers ou bacheliers et bacheliers à des professions juridiques et administratives. Elle offre la possibilité, sous certaines conditions, d'accéder à la licence de droit et de poursuivre éventuellement après son obtention en master. Elle présente un intérêt pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu terminer leurs études secondaires et qui souhaitent progresser dans leur carrière professionnelle.

À l'UNC, la formation est à distance en système de classe inversée, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet. Il est proposé aux candidates et candidats des cours via la plateforme Moodle et des regroupements en présentiel.

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Renseignements auprès de l'UNC pour le DAEU et la Capacité en droit

<https://unc.nc/formation/catalogue-formations-v2/>

Email sfc@univ-nc.nc

Le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

Forme aux métiers de l'animation sociale et sportive. Deux spécialités (animateur ou éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur épreuves à partir de 17 ans. Il est recommandé d'avoir le niveau bac.

Renseignements auprès du CISE

CISE - Centre International Sport et Expertise

<https://ctos.nc/>

1, bis avenue Antoine Becquerel
98830 DUMBEA

Téléphone 41 05 00

Email accueil.cise@ctos.nc

SE FORMER AUTREMENT

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et travail en entreprise augmente les chances d'insertion.

Avantages : application immédiate de la théorie apprise en cours et première expérience professionnelle rémunérée. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat unique d'alternance.

Un bac professionnel

Peut être préparé (souvent en 1 an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le CFA (centre de formation d'alternance).

un CQP (certificat de qualification professionnelle) ou un titre professionnel inscrit au RNCP

Les certificats de qualification professionnelle ou les titres professionnels inscrits au [Répertoire national des certifications professionnelles](#) sont proposés par les écoles des Centres de formation d'apprentis relevant :

- des **CCI** (chambres de commerce et d'industrie),
- des **CMA** (chambres de métiers et de l'artisanat)
- des **écoles d'entreprise** (Engie, RATP, SNCF, Lapeyre, Casino...),
- du **CNAM** (Conservatoire national des arts et métiers),
- de l'**Afpa** (Association pour la formation professionnelle des adultes)
- du cadre des **formations financées par les régions et dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par la Nouvelle-Calédonie** (<https://dfpc.gouv.nc/>).

La formation qualifiante permet d'obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle. Les actions de formations se font dans les secteurs d'activités définis comme prioritaires pour le développement économique local de la Nouvelle-Calédonie.

La durée des actions de formations varie de 3 mois à 36 mois maximum avec pour certaines une période d'application en entreprise ou une organisation sous forme d'alternance.

Le portail de l'orientation emploi formation en Nouvelle-Calédonie se construit avec les acteurs du réseau Information Insertion Formation Emploi de la Nouvelle-Calédonie. Il propose des contenus, des conseils, des outils, des liens vers les différents professionnels du territoire.

Vous pourrez géolocaliser et consulter les missions des membres et partenaires du RIIFE :

- DFPC NC
- DAIO - CIO NC
- GIEP-NC
- Espace jeunes province Sud
- EPIFE
- DEL province Sud
- DEFIPE province des Îles
- DEFIJ province Nord
- CIJ NC
- CFPPA Sud et Nord
- CFA CMA
- CFA CCI NC
- CAP EMPLOI
- CANC
- ACTIVE
- IFAP
- POINT A
- RSMA NC...

L'École de la Réussite

Soutenue par la province Sud, s'adresse aux jeunes de 18 ans et plus avec ou sans diplôme, sortis du système scolaire depuis au moins un an et domiciliés en province Sud. Elle accompagne les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle par le biais de parcours individualisé, en collaboration avec son réseau d'entreprises locales. La formation gratuite de neuf mois alterne entre remise à niveau sur les savoirs fondamentaux, construction du projet professionnel et stages en entreprise permettant de favoriser l'adaptabilité au monde du travail.

L'école de la Réussite a pour ambition d'amener chaque personne à comprendre le monde dans lequel elle vit et de favoriser ainsi son insertion sociale et professionnelle.

L'école de la réussite de la province Sud propose **cinq parcours** :

1. **Réussir**, d'une durée de neuf mois pour les 18 ans et plus, dont les objectifs sont l'emploi direct, la formation et le projet personnel.
2. **Coaching**, d'une durée de six semaines pour les 18 ans et plus, demandeurs d'emploi diplômés ou qualifiés en recherche d'emploi.
3. **Trempo-ligne**, qui prend la forme d'un accompagnement intensif de plus de sept mois pour les 18 ans et plus. Parcours réservé aux demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme, dont les objectifs sont la remise à niveau des connaissances de base, l'autonomie, la compréhension du monde dans lequel on vit, le réapprentissage des codes de la rencontre, ainsi que l'insertion professionnelle.
4. **Remise à niveau**, d'une durée de 21 semaines, proposé aux 18 ans et plus, en vue de permettre aux demandeurs d'emploi d'atteindre leurs objectifs. (Préparation aux concours de catégorie B et C ; préparation aux entrées aux CFA et en formation DFPC).
5. **Préparation à la bourse Nouvelle-Zélande (BNZ)**. La Nouvelle-Zélande offre une possibilité de formation technique et professionnelle aux plus de 18 ans dans le cadre de son programme d'aide au développement des pays du Pacifique. L'objectif de l'école de la réussite est de préparer les demandeurs d'emploi à l'obtention de cette bourse.

Contact

École de la Réussite
30, route de la Baie des Dames
Forum du Centre, Ducos, BP 27845
98863 Nouméa Cedex

Téléphone 25 16 60

Email secretariat@e-reussite.nc

DEVENIR FONCTIONNAIRE

Il est possible d'intégrer la fonction publique, l'armée, la police... sans avoir obtenu le Bac et sans diplôme. Cf. p.49-50.

CONTACTS UTILES

Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc

Immeuble Flize

1, avenue des frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Téléphone 26 61 00

Direction du service d'État, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement (DAFE)

(Enseignement agricole)

<https://dafe.gouv.nc/>

209, rue A. Bénébig – Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa Cedex

Téléphone 23 24 30

Télécopie 23 24 40

Courriel :

direction.dafe@gouv.nc

orientation.dafe@gouv.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.

Fédération des associations des parents d'élèves

des lycées et collèges de

l'enseignement public

Téléphone 77 73 21 ou 79 13 33

Courriel mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.

Fédération des conseils de parents d'élèves

des écoles publiques

Téléphone 87 09 79

Courriel sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E.

Union des groupements des parents d'élèves

des établissements scolaires

Téléphone 28 24 54

Courriel secretariat.ugpe@lagoon.nc

Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC)

<https://ddec.site/>

3, rue Frédéric Surleau, centre-ville

BP P5 – 98851 Nouméa Cedex

Téléphone 23 24 24

Union de l'enseignement protestant de Nouvelle-Calédonie (UEP-NC)

<https://www.uep.nc>

57, rue du Pasteur Marcel Ariège

Centre-ville

BP 3894

98846 Nouméa Cedex

Fédération de l'enseignement libre protestant de Nouvelle-Calédonie (FELP)

Lot 1 les Banians

BP 683 - 98860 Koné

Téléphone 42 49 68

Courriel accueil@felp.nc

Réseau information, insertion, formation, emploi - RIIFE

Animé par la Direction de la Formation Professionnelle

Continue de la Nouvelle-Calédonie (DFPC-NC)

<https://orientation.gouv.nc/>

Des membres-partenaires

Espace jeunes de la province Sud

13-15 rue Jules Ferry

98800 Nouméa

Téléphone 20 48 88

Courriel espacejeunes@province-sud.nc

Bureau information Jeunesse VKPP (B.IJ)

Installé dans le village à l'ancienne école Les Flamboyants

Téléphone 47 78 94 / 90 30 02 / 05 00 15

Courriel bijpn-acc@province-nord.nc

Direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion et des jeunes (DEFIJ)

Téléphone 47 72 27

Télécopie 47 71 31

Courriel defij.contact@province-nord.nc

Centre Information Jeunesse (CIJ)

<https://information-jeunesse.nc>

33 rue Jean Jaurès

98800 Nouméa

Téléphone 28 22 66

Courriel cijnc.fs@gmail.com

Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi pour les îles Loyautés (EPIFE)

contact-site@epifip.nc

EPIFE Lifou

BP 253 Havila Wé

Téléphone 45 10 98

Télécopie 45 18 98

EPIFE Maré

BP 139 La Roche

Téléphone 45 49 34

Télécopie 45 44 10

EPIFE Ouvéa

BP 24 Wadrilla

Téléphone 45 10 99

Télécopie 45 52 60

Antenne de Nouméa

10 rue Georges Clémenceau 98800 Nouméa

Téléphone 28 18 26

Télécopie 28 06 00



À la rentrée 2025, l'Onisep ouvrira sa plateforme d'accompagnement à l'orientation : Avenir(s). Elle proposera aux élèves et aux équipes éducatives un large éventail de ressources en ligne, ainsi que des services de conseil personnalisé.

LA PLATEFORME AVENIR(S)

L'objectif : permettre aux élèves de comprendre que le parcours de formation et la vie professionnelle ne sont ni tracés, ni linéaires. Ce parcours se construit progressivement selon ses ambitions et ses envies, les opportunités et les rencontres.



À partir de la 5^e et tout au long de leurs études secondaires, les élèves pourront découvrir sur avenirs.onisep.fr divers métiers et formations, réfléchir à leur projet d'orientation, s'approprier des outils utiles pour le construire, notamment le *Référentiel de compétences à s'orienter*.

+ Parmi les ressources sur avenirs.onisep.fr :

- les **métiers animés** : des films courts et rythmés pour se faire une première idée d'un métier ;
- les **horizons en 10 métiers** : pour découvrir des professions dans un univers qui attire les élèves ;
- le module **JobDD** : pour réfléchir à son parcours d'orientation en prenant en compte les objectifs de développement durable de l'ONU ;
- l'application **Horizons21^e** : pour visualiser les combinaisons de spécialités possibles en 1^{re} et en terminale.

LE MODULE LYCÉE

À partir de la plateforme Avenir(s), les lycéens peuvent cliquer sur le module « **Préparer Parcoursup et choisir son orientation** ».

Il donne accès à diverses ressources adaptées à leur profil et à leurs compétences. Les contenus sont organisés **par classes** : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} générale, 1^{re} professionnelle, 1^{re} technologique, terminale générale, terminale professionnelle, terminale technologique.

+ Parmi les thématiques proposées :

- les **filières**, pour mieux connaître les principaux types de formation de l'enseignement supérieur ;
- des focus sur certains **domaines d'études** : art, droit, psychologie, santé, sport ;
- des informations sur **Parcoursup** : pour réfléchir à son orientation post-bac ;
- des **infos pratiques** : les journées portes ouvertes, l'apprentissage, la mobilité, l'année de césure...



ACCÉDER À LA PLATEFORME
avenirs.onisep.fr

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

**Accueil public, gratuit et personnalisé
avec ou sans rendez-vous.**

**Des psychologues de l'Éducation Nationale
sont à votre écoute et vous accompagnent
vers la réussite de vos projets...
dans la réalisation de vos projets.**

CIO Nouméa et Îles

10 rue Georges Baudoux
26 61 66
cio@ac-noumea.nc

CIO Antenne de La Foa

Collège de la Foa
44 33 04 - 99 85 08
cio.lafoa@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Koné

Collège de Koné
47 37 99 - 99 84 19 - 99 96 28
cio.kone@ac-noumea.nc

CIO Antenne de Poindimié

Lycée Antoine Kela
42 32 01 - 78 59 64
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h00 et de 12h30 à 16h00
Le vendredi de 12h30 à 16h00

Consultation libre de la documentation le vendredi matin de 8h00 à 11h30

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 et de 12h00 à 15h00